

Les naturalistes belges

47-6
juin - juillet
1966

Publication mensuelle
publiée
avec le concours
du Ministère de
l'Éducation nationale
et de la Fondation
universitaire



LES NATURALISTES BELGES

Association sans but lucratif, 65, Av. J. Dubrucq, Bruxelles 2.

Conseil d'administration :

Président : M. C. VANDEN BERGHEN, professeur.

Vice-présidents : M. A. BREMER, docteur en médecine ; M. R. RASMONT, chargé de cours à l'Université de Bruxelles ; M. F. STOCKMANS, directeur de laboratoire à l'Institut royal des sciences naturelles et professeur à l'Université de Bruxelles.

Secrétaire et organisateur des excursions : M. L. DELVOSALLE, docteur en médecine, 25, avenue des Mûres, Bruxelles 18. C.C.P. n° 24 02 97.

Trésorier : M. R. TOURNAY, assistant à l'Institut royal des sciences naturelles détaché au Jardin botanique de l'État.

Bibliothécaire : M^{lle} M. DE RIDDER, inspectrice.

Administrateurs : M^{lle} P. VAN DEN BREEDE, professeur, M. H. BRUGE, professeur, et J. DUVIGNEAUD, professeur.

Rédaction de la Revue : M. C. VANDEN BERGHEN, professeur, 65, avenue Jean Dubrucq, Bruxelles 2.

Organisation des conférences : M^{lle} G. ROOSE, professeur.

Protection de la Nature : M^{me} L. et M. P. SIMON, Graux, à Gaurain-Ramecroix (Hainaut).

Secrétariat et adresse pour la correspondance : M. Pierre VAN GANSEN, 20, Av. De Roovere, Bruxelles 8, Tél. 23.23.40.

Local et bibliothèque, 31, rue Vautier, Bruxelles 4. — La bibliothèque est ouverte aux jours et heures où une activité est prévue au local. Bibliothécaires : M^{lle} DE RIDDER et M^{me} DE REU.

But de l'Association : Assurer, en dehors de toute intrusion politique ou d'intérêts privés, l'étude, la diffusion et la vulgarisation des sciences naturelles, dans tous leurs domaines.

Avantages réservés à nos membres : Participation gratuite ou à prix réduit à nos diverses activités et accès à notre bibliothèque.

Cotisations des membres de l'Association pour 1966 :

Belgique :

Adultes, avec le service de la Revue	175 F
Étudiants (ens. supérieur, moyen et normal), non rétribués ni subventionnés, âgés au max. de 26 ans, avec le service de la Revue	125 F
Allemagne fédérale, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, avec le service de la Revue	175 F
Autres pays, avec le service de la Revue	200 F
Tous pays, sans le service de la Revue : personnes appartenant à la famille d'un membre adulte recevant la Revue et domiciliées sous son toit	25 F

Abonnements à la Revue pour 1966 :

Belgique :

Établissements d'enseignement, bibliothèques publiques	175 F
Autres cas	200 F
Allemagne fédérale, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas	200 F
Autres pays	225 F

Pour les versements : C.C.P. n° 2822.28 Les Naturalistes belges,
20, Av. De Roovere, Bruxelles 8.

Note : Les étudiants sont priés de préciser l'établissement fréquenté, l'année d'études et leur âge.

Le cinquantenaire des Naturalistes Belges

Notre association fut fondée en 1916 par le Dr ROUSSEAU aidé de quelques fervents naturalistes. Le cinquantième anniversaire de cet événement fut commémoré le 11 mars 1966 au cours d'une réunion à la Fondation Universitaire. M. R. TOURNAY, notre trésorier, retraça l'historique de la société. M. le Professeur J. P. HARROY prononça un discours dans lequel il situa le rôle du naturaliste dans la société future.

L'histoire des Naturalistes Belges

par R. TOURNAY

Sommaire

I. — HISTOIRE

1. La « préhistoire » (1906-1915). — 2. La fondation et les premières années (1915-1918). — 3. L'entre-deux-guerres et la seconde guerre mondiale (1919-1945). — 4. Le second après-guerre (depuis 1946).

II. ORGANISATION

1. Statuts. — 2. Règlement d'ordre intérieur. — 3. Membres : a. Nombre, b. Catégories et taux des cotisations, c. Membres d'honneur. — 4. Conseil d'administration. — 5. Bureau. — 6. Conseil « technique ». — 7. Secrétariat. — 8. Vente des publications. — 9. Siège social. — 10. Secrétariat. — 11. Local. — 12. Bibliothèque.

III. ACTIVITÉS

1. Causeries et réunions. — 2. Conférences. — 3. Excursions. — 4. Visites. — 5. Représentations cinématographiques. — 6. Expositions. — 7. Bibliothèque. — 8. Revue. — 9. « L' Aquarium pour Tous », numéro de Noël 1916. — 10. Annuaire 1916-1918. — 11. Publications. — 12. Coopérative. — 13. Office de renseignements. — 14. Sections spécialisées. — 15. Section de jeunes. — 16. Sections régionales. — 17. Activités diverses.

IV. REMERCIEMENTS

*
* *

Il est de tradition, et de bonne politique, que les associations comme la nôtre se penchent de temps à autre sur leur passé. Les « Naturalistes Belges » fêtent cette année leur cinquantième anniversaire, et c'est pour nous une occasion de faire un bref retour en arrière.

I. — HISTOIRE

1. — La « préhistoire » (1906-1915)

Ibant obscuri sola sub nocte per umbram.

Avant de rappeler les circonstances de la fondation de notre association, avant d'exposer les détails de son organisation, avant de retracer rapidement quelles furent, pendant ces cinquante années, ses diverses activités, il convient d'esquisser d'abord la « préhistoire » de notre société. Car les « Naturalistes Belges » ont non seulement une histoire, mais aussi une préhistoire, qui remonte à 1906.

Cette année 1906 fut vraiment une année extraordinaire dans les annales de la biologie belge, particulièrement de l'hydrobiologie.

C'est en 1906 que le baron Auguste Goffinet fonda, au 525 de l'avenue Louise, dans un immeuble, actuellement démolì, situé près de l'entrée du Bois de la Cambre, l'« Aquarium » et le « Musée de pêche et de pisciculture ».

Les frères jumeaux Goffinet, Auguste et Constant, nés à Bruxelles le 28 juillet 1857, étaient deux personnalités marquantes de la vie bruxelloise. Leur père, lieutenant-général, avait été officier d'ordonnance de Léopold I^{er} puis du duc de Brabant, futur Léopold II, puis aide de camp de celui-ci et secrétaire des commandements du Roi et de la Reine. Après avoir conquis leur diplôme de docteur en droit, ses deux fils entrèrent tout naturellement au service de Léopold II, dont ils devinrent les hommes de confiance ; ils participèrent activement à ses entreprises coloniales ; Auguste fut secrétaire des commandements après son père ; à la mort de la Reine Marie-Henriette, il hérita d'elle sa villa de Spa ; il fut l'exécuteur testamentaire du Roi et le tuteur légal de l'Impératrice Charlotte. Constant devint intendant de la liste civile.

Les frères Goffinet possédaient à Freux, en Ardenne, un vaste domaine où ils se livraient à la pisciculture ; ils avaient un penchant marqué pour les études hydrobiologiques et piscicoles. Disposant d'une fortune considérable, ils ouvrirent à l'avenue Louise un aquarium et un musée remarquables, que les aînés parmi nos membres actuels ont bien connus. Il est regrettable que leur œuvre ne leur ait guère survécu. Déjà la guerre de 1914-1918 lui avait porté un rude coup : le chauffage et la nourriture des poissons et autres animaux vivants n'avaient pu être assurés d'une manière suffisante. Après la guerre, l'aquarium et le musée, dirigés par R. Kroese, restèrent longtemps fermés, à cause de l'importance des frais d'entretien, évalués en 1924 à 100 000 F par an. Longtemps, les installations ne purent guère être visitées que par les membres de notre association, qui y tenait régulièrement séance. Elles furent enfin rouvertes au public le 29 mai 1925, en partie grâce à l'insistance des « Naturalistes Belges ». Pendant l'hiver 1925-1926, les aquariums subirent d'importantes transformations ; le 15 mars 1926 quatorze nouveaux bassins d'eau de mer furent inaugurés. Fin 1926, Johannès-Antoine Lestage succédait à R. Kroese. Malgré le décès des frères Goffinet (Auguste mourut le 4 avril 1927, Constant le 30 mars 1931), l'« Aquarium » resta cependant ouvert au public, et fut même transformé de nouveau en 1931, par Joséphine Schouteden-Wéry ; des causeries bimensuelles y furent données pendant l'hiver 1931-1932. Puis ce fut, semble-t-il, le déclin, dû à la désaffection du public ; l'« Aquarium » est mentionné dans notre revue pour la dernière fois en novembre 1937 et fut probablement fermé définitivement vers cette époque.

D'autre part, et toujours en 1906, le Dr Ernest Rousseau lança en mars les « Annales de biologie lacustre » et il ouvrit en avril, à Overmere, une station biologique dont le laboratoire était installé, au bord du lac, dans un hôtel désaffecté, le chalet Prince Albert.

Rousseau avait de qui tenir ; il était le fils d'Ernest Rousseau, professeur de physique à la faculté des sciences appliquées de l'Université libre de Bruxelles, et de Mariette Hannon, mycologue renommée, elle-même fille de Joseph-Désiré Hannon, professeur de zoologie et de botanique à la même université. Rousseau naquit à Ixelles le 27 mai 1872 ; il suivit les traces de son grand-père maternel et devint docteur en médecine ; il exerça d'ailleurs la profession médicale, mais ses passions furent l'entomologie, et ensuite et surtout l'hydrobiologie ; il devint conservateur au Musée d'histoire natu-

relle, et chef de la section des eaux douces. Disparu à l'âge de 48 ans, il a laissé à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un savant de haute valeur, d'un esprit curieux et souple, actif, énergique, enthousiaste, jovial malgré les avertissements d'un organisme surmené.

Rousseau collabora avec le baron Goffinet à la mise sur pied de l'aquarium et du musée de pisciculture de l'avenue Louise ; mais sa grande œuvre fut la création des « Annales » et de la station d'Overmere. Les objectifs de cette station étaient triples : établir l'inventaire des animaux et des végétaux des eaux douces du pays, étudier la pathologie des poissons pour augmenter le rendement des étangs, des pêcheries et des établissements de pisciculture, et enfin diffuser l'hydrobiologie parmi la jeunesse, spécialement la jeunesse universitaire. Les charges financières de cette double fondation étaient à l'origine entièrement supportées personnellement par Rousseau qui fut par la suite puissamment aidé par un mécène généreux et discret, Charles Torley, un industriel (fabricant de tresses et de lacets) féru de sciences naturelles, d'art et de beaux livres. Après le décès de Rousseau, survenu le 13 novembre 1920, la station et les « Annales » furent dirigées par Auguste Lameere, professeur de zoologie à l'Université libre de Bruxelles, assisté de Johannès-Antoine Lestage, le collaborateur du fondateur. Torley disparu à son tour le 30 juillet 1926, la station fut fermée et le chalet revendu ; l'équipement scientifique, légué par la famille à l'Université de Bruxelles, fut transféré au Jardin expérimental Jean Massart au Rouge-Cloître ; les « Annales », qui étaient arrivées au tome 15, cessèrent de paraître et furent remplacées par le « Recueil de l'Institut zoologique Torley-Rousseau ».

2. — La fondation et les premières années (1915-1918)

Ad augusta per angusta.

Pour la plupart, ces hommes dont nous venons de parler ne se connaissaient pas, malgré qu'ils avaient des préoccupations communes. C'est la guerre de 1914-1918 qui les rapprocha. Ils prirent l'initiative de se réunir avec d'autres à l'« Aquarium » de l'avenue Louise ; le noyau primitif s'étoffa petit à petit. Fin décembre 1915, ils étaient vingt à décider la fondation d'une « Société nationale des amateurs d'aquariums et de terrariums ». Théo Hannon, fils de



PHOTO 1. — Vue de l'« Aquarium », vers 1926.

Joseph-Désiré et frère de Mariette, peintre, aquarelliste, graveur et littérateur, la baptisa « L'Aquarium pour Tous ». Voici les noms de ces vingt membres fondateurs : A. Arndt, E. Arnold, Bavoillot, R. Braem, H. Clavareau, C. Desbarrax, Duvigneaud, F. Frémineur, A. Guillaume, T. Hannon, J. Konings, R. Kroese, E. Lambrechts, H. Liebaert, H. Maesen, E. Rousseau, C. Torley, V. Uytterhoeven, Van de Kerckhoven et G. Verhas.

En janvier 1916, l'association était définitivement fondée. Une assemblée générale réunie le 30 juin 1916 dans les anciens locaux de l'Université libre de Bruxelles, à la rue des Sols, adopta des statuts et un règlement d'ordre intérieur et nomma un premier conseil d'administration.

Les circonstances, notamment le manque de distractions et le fait que la nouvelle société répondait à un besoin réel, firent que l'« Aquarium pour Tous » se développa immédiatement d'une manière extraordinaire. On comptait 250 membres à la fin de 1916, 710 un an plus tard, 1 412 fin 1918.

Au noyau primitif vinrent se joindre peu à peu des zoologistes, des botanistes, même des géologues et des préhistoriens, amateurs le plus souvent. En 1917, l'association changea de nom et prit celui de « Naturalistes Belges », qu'elle porte toujours.

Le programme de l'association, exposé dans les statuts, était ambitieux, et sa réalisation fut entreprise immédiatement, malgré la guerre. D'emblée, les activités furent nombreuses et variées : confé-

rences, causeries, excursions, visites, représentations cinématographiques, organisation d'expositions, constitution d'une bibliothèque, mise sur pied de sections spécialisées, création d'une coopérative et d'un office de renseignements, édition d'ouvrages relatifs aux sciences naturelles, publication, à la Noël 1916, d'un numéro spécial de « L'Aquarium pour Tous » et, au début de 1919, d'un Annuaire 1916-1918.

3. — L'entre-deux-guerres et la seconde guerre mondiale (1919-1945)

Fluctuat nec mergitur.

Les premières années de l'après-guerre virent se continuer la croissance de la société. Les membres étaient 1 900 fin 1920 ; le maximum historique, 2 500, fut atteint en août 1921. Un bulletin mensuel vit le jour le 1^{er} janvier 1920 ; il en est aujourd'hui à son quarante-septième tome.

De nombreuses difficultés allaient cependant apparaître : les voyages plus faciles, les distractions plus nombreuses attiraient davantage les naturalistes amateurs et le public des conférences et des représentations cinématographiques ; la dévaluation du franc, l'augmentation des frais d'impression, la nécessité d'illustrer les textes rendaient plus onéreuse l'édition du bulletin et des publications. Par surcroît, la jeune société perdit son fondateur, E. Rousseau, dès le 13 novembre 1920, et plusieurs de ses fidèles collaborateurs peu après : J. Massart et G. Verhas en 1925, R. Braem en 1930, ainsi que ses mécènes et protecteurs : C. Torley en 1926, A. Goffinet en 1927.

Sous l'impulsion de son nouveau président, L. Dekeyser, et de nouveaux collaborateurs, la société s'adapta peu à peu à la situation ; plusieurs sections spécialisées qui avaient disparu furent reconstituées ; d'autres furent créées, notamment, en 1922, une section de microscopie qui fut pendant longtemps extrêmement active, étant en fait le principal rouage de la société ; fin 1924, sa réputation valut à la société de recevoir en don les fonds et les titres de la Société belge de Microscopie, lors de la dissolution de celle-ci (les autres légataires étaient le Jardin botanique de l'État qui reçut la bibliothèque et la Société royale de Botanique de Belgique à qui échu le stock des publications de la société).

L'assemblée générale du 8 mars 1937 décida la transformation de la société en association sans but lucratif régie par la loi du 27 juin 1921 ; à cette fin, les membres du bureau constituèrent entre eux, le 3 décembre 1937, devant le notaire Lagae, à Jette, une association sans but lucratif homonyme ; l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 1937 décida la dissolution de l'ancienne association de fait et l'apport de son actif à la nouvelle association.

La société traversa sans trop de dommages la seconde guerre mondiale ; à cause de la rareté du papier, elle dut toutefois réduire l'importance de son bulletin, qui continua à paraître sans passer par la censure ; volontairement, elle suspendit ses expositions ; les réunions furent plus nombreuses, de même que les excursions, qui ne s'écartaient cependant guère de Bruxelles faute de moyens de transport efficients ; plusieurs sections spécialisées s'organisèrent ou reprirent vie ; à l'initiative de F. Frémineur, des cours clandestins de botanique (morphologie, histologie, microscopie) et de zoologie (anatomie comparée, dissections), donnés respectivement par J. Léonard et M. Leveaux, furent organisés en 1943 et 1944 à l'intention des étudiants de l'université de Bruxelles et des écoles normales, pour leur permettre de se présenter au jury central.

4. — Le second après-guerre (depuis 1946)

Magnus ab integro saeculorum nascitur ordo.

Les vingt dernières années ont vu disparaître la plupart des sections spécialisées de la société ; les sections régionales qui s'étaient créées de 1943 à 1955 n'ont vécu que quelques années ou ont été mises en veilleuse. La société a donc actuellement une structure centralisée et unitaire ; le conseil d'administration le déplore d'ailleurs vivement.

Il ne faudrait pas en conclure, heureusement, que nous traversons une période de récession. Bien au contraire, les « Naturalistes Belges » n'ont jamais été aussi vivants. Le nombre des membres s'est remis à croître, lentement mais sûrement ; le millier a été dépassé en 1964. Les réunions, les conférences et les excursions connaissent toujours le succès, bien que trop de membres, même bruxellois, se considèrent uniquement comme des abonnés à une revue. Les expositions de champignons reçoivent la visite de nombreuses person-

nes ; les élèves de l'enseignement moyen s'y pressent en foule. La bibliothèque a vu s'accroître le nombre des échanges. La revue, notre souci majeur, connaît un essor sans précédent en qualité comme en quantité. Nos publications sont nombreuses et appréciées, même à l'étranger. Une section de jeunes a été fondée en 1952, d'où sortent et sortiront nos futurs successeurs.

Sic te diva potens Cypri, sic fratres Helenae...

Nous n'atteindrons probablement plus jamais le nombre fabuleux de 2 500 membres, mais nous pouvons envisager l'avenir avec confiance, malgré le développement de la civilisation des loisirs et la concurrence de la télévision et des week-ends à la mer.

II. — ORGANISATION

1. — Statuts

ASSOCIATION DE FAIT (1916-1937)

La jeune association se donna le 30 juin 1916 des statuts qui furent publiés, à la Noël, dans le numéro spécial de « L' Aquarium pour Tous » et restèrent en vigueur pendant toute l'existence de l'association de fait. Ils furent modifiés en assemblée générale :

1. en 1918 : principalement pour porter de vingt à vingt-quatre le nombre des administrateurs et tenir compte du changement de dénomination de l'association ; les statuts ainsi modifiés furent publiés dans l'Annuaire 1916-1918, paru en 1919 ;

2. le 28 novembre 1922 : pour entériner l'augmentation du taux des cotisations entrée en vigueur le 1^{er} mai 1922 par décision du conseil, et pour stipuler que les décisions du conseil seraient prises à la majorité des deux tiers des membres présents.

L'assemblée générale du 10 février 1930 donna au bureau le pouvoir de nommer de nouveaux membres du conseil en remplacement de ceux qui ne peuvent plus prendre part effectivement aux travaux de celui-ci.

En septembre 1921, il fut annoncé qu'on n'enverrait plus qu'un seul exemplaire du bulletin par famille, sauf demande contraire ; en 1926, le bulletin ne fut plus envoyé aux membres associés, dont la cotisation était trop minime ; sauf les familiaux, les associés reçurent de nouveau le bulletin à partir de 1927, leur cotisation ayant été augmentée en conséquence.

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF (DEPUIS 1937)

Les statuts furent arrêtés le 3 décembre 1937, devant notaire, lors de la constitution de l'association sans but lucratif ; ils furent publiés dans l'annexe au Moniteur belge du 18 décembre 1937 et dans le numéro de janvier 1938 du bulletin. Ils furent modifiés en assemblée générale :

1. le 19 février 1945 : pour entériner le transfert du siège social survenu le 1^{er} février 1939 (annexe au Moniteur du 10 mars 1945) ;
2. le 28 janvier 1953 : pour entériner le transfert du siège social survenu le 1^{er} avril 1952 (annexe au Moniteur du 7 février 1953) ;
3. le 23 janvier 1956 : pour porter de six à huit le nombre des administrateurs, et de 100 à 250 francs le taux maximal de la cotisation (annexe au Moniteur du 3 mars 1956) ;
4. le 6 avril 1960 : pour leur apporter diverses modifications, notamment pour fixer le siège social dans l'agglomération bruxelloise, sans autre précision, pour introduire la distinction entre membres effectifs et membres adhérents, pour porter de huit à dix le nombre des administrateurs et préciser qu'un administrateur nommé en remplacement d'un autre se borne à achever le mandat de son prédécesseur, pour codifier le fonctionnement de la gestion journalière et pour donner une existence statutaire à la commission de vérification des comptes (annexe au Moniteur du 10 mai 1960) ; le texte modifié des statuts a été publié dans le numéro de février 1960 de la revue.

2. — Règlement d'ordre intérieur

ASSOCIATION DE FAIT (1916-1937)

Un règlement détaillé fut approuvé le 30 juin 1916 et publié dans le numéro de Noël 1916 de « L'Aquarium pour Tous » et dans l'« Annuaire 1916-1918 ».

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF (DEPUIS 1937)

L'association sans but lucratif ne possède pas à proprement parler de règlement d'ordre intérieur. Cependant des dispositions ont été approuvées par l'assemblée générale ou le conseil d'administration et publiées dans la revue, concernant :

1. le fonctionnement des sections régionales (dans le numéro de mai-juin 1947) ;
2. l'organisation de la bibliothèque et le régime de prêt des ouvrages et des périodiques (dans les numéros de juin-juillet 1949, de septembre-octobre 1959, de mars-avril 1960 et d'avril 1966) ;
3. l'organisation des excursions (dans les numéros de mars 1962 et de mars 1963).

3. — Membres

a. Nombre

Nous avons vu que le nombre des membres de toutes catégories était de 250 fin 1916, 710 fin 1917, 1 412 fin 1918, 1 900 fin 1920 et 2 500, maximum historique, en août 1921. Ensuite ce fut la récession, assez rapide semble-t-il, mais les comptes rendus des assemblées générales ne donnent pas de chiffres précis. Fin 1939, le nombre était tombé à 700 ; il atteignait un bon millier au début de 1944, environ 1 200 en 1946 et en 1948. En 1954, il était de 730, dont 119 membres de la section des jeunes ; il y avait 800 membres en 1956, plus de 900 en 1957. On dispose de chiffres précis depuis 1958 : 867 en 1958, 875 en 1959, 925 en 1960, 914 en 1961, 968 en 1962 (malgré la disparition de la section africaine), 998 en 1963, 1 024 en 1964, 1 039 en 1965. En 1965, l'association groupait 1 016 membres en Belgique, répartis en 661 membres adultes, 294 étudiants, 29 juniors et 32 familiaux, ainsi que 23 membres étrangers ; il faut y ajouter 13 membres d'honneur.

b. Catégories et taux des cotisations

ASSOCIATION DE FAIT (1916-1937)

Les statuts de l'association de fait prévoyaient :

1. des membres protecteurs à vie, payant une cotisation unique de 100 francs ; il semble qu'il y en ait eu 17 ;

2. des membres protecteurs, payant une cotisation annuelle de 20 francs jusqu'en 1927, de 50 francs à partir de 1928 ;

3. des membres effectifs ; leur cotisation a varié comme suit : 5 francs de 1916 au 30-4-1922 ; 10 francs du 1-5-1922 à 1927 ; 20 francs de 1928 à 1937 ;

4. des membres associés ; les familiaux versaient 3 francs de 1916 au 30-4-1922, 5 francs du 1-5-1922 à 1927, 10 francs de 1928 à 1937 ; les professeurs et leurs élèves, ainsi que les étudiants, versaient 3 francs de 1916 au 30-4-1922, 5 francs du 1-5-1922 à 1926, 10 francs en 1927, 15 francs de 1928 à 1937.

Tous les membres recevaient le bulletin (sauf, en 1926, les associés de toute nature, et, à partir de 1927, les associés familiaux) et participaient de droit à toutes les activités ; les associés n'avaient pas voix délibérative et n'étaient pas éligibles au conseil.

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF (DEPUIS 1937)

Les statuts arrêtés le 3 décembre 1937 ne prévoient pas la possibilité d'une cotisation unique et ne distinguent pas diverses catégories de membres : tous doivent donc verser une cotisation annuelle, tous ont voix délibérative, tous sont éligibles. Il est donc incompréhensible qu'il ait été annoncé, en convoquant l'assemblée générale du 20 décembre 1937 qui prononça la dissolution de l'association de fait, que « les membres actuels seront admis dans les mêmes conditions à faire partie de l'association sans but lucratif » (numéro de décembre 1937, p. 222) et que cette assemblée ait décidé que « tous les membres actuels de l'ancienne société deviennent, soit membres effectifs, soit membres adhérents de la nouvelle association et cela dans les mêmes conditions » (numéro de janvier 1938, p. 2).

La distinction entre membres effectifs et membres adhérents est juridiquement réintroduite dans les statuts depuis 1960 ; elle facilite beaucoup l'accomplissement des formalités imposées par la loi car les membres effectifs sont peu nombreux, étant ceux qui s'occupent activement de faire vivre et prospérer l'association ; les membres adhérents jouissent des mêmes droits que les effectifs mais n'ont pas voix délibérative et ne sont pas éligibles au conseil.

La cotisation des membres adultes a été : de 20 francs de 1938 à 1941, de 30 francs de 1942 à 1945, de 50 francs en 1946 et 1947, de 70 francs en 1948 et 1949, de 100 francs de 1950 à 1957, de 125 francs de 1958 à 1961, de 150 francs de 1962 à 1964, de 175 francs depuis 1965.

Celle des membres étudiants a été : de 75 francs de 1950 à 1957, de 100 francs de 1958 à 1964, de 125 francs depuis 1965.

Celle des membres juniors a été : de 20 francs en 1953, de 30 francs de 1954 à 1957, de 40 francs de 1958 à 1964, de 50 francs en 1965 et 1966 ; la catégorie des membres juniors est supprimée à partir de 1967.

Celle des membres familiaux est de 25 francs depuis 1962.

Celle des membres étrangers a été : de 75 francs de 1947 à 1949, de 125 francs de 1950 à 1957, de 150 francs de 1958 à 1961, de 175 francs de 1962 à 1964, de 200 francs depuis 1965 ; toutefois les membres d'Allemagne (république fédérale), de France, d'Italie, du Luxembourg et des Pays-Bas versent la même cotisation que les membres belges adultes depuis 1959.

Si l'on tient compte du développement qu'a pris la revue tant en quantité qu'en qualité, on peut affirmer que l'augmentation de la cotisation n'a pas suivi celle du coût de la vie.

c. Membres d'honneur

Après avoir visité notre troisième exposition de petits animaux vivants, le Prince Léopold, Duc de Brabant, accepta le 7 juillet 1922 de devenir membre d'honneur des « Naturalistes Belges ». Devenu Roi, Il nous accorda en mai 1934 Son Haut Patronage.

La société a nommé :

1. *Présidents d'honneur* : A. Goffinet (de 1916 à son décès en 1927) ; L. Dekeyser (du 19-2-1945 à son décès en 1956) ; M. Beeli (du 28-1-1953 à son décès en 1957).

2. *Vice-président d'honneur* : B. Van Campenhout (depuis le 28-1-1953).

3. *Trésorier honoraire* : R. Braem (du 10-2-1930 à son décès fin 1930).

4. *Membres d'honneur* : de nombreuses personnalités du monde scientifique et administratif, et quelques-uns de ses membres qui lui avaient rendu d'éminents services.

4. — Conseil d'administration

ASSOCIATION DE FAIT (1916-1937)

Il serait fastidieux, et d'ailleurs impossible faute d'archives suffisantes, de donner la composition complète du conseil d'adminis-



PHOTO 2. — Visite du Prince Léopold, Duc de Brabant, à notre exposition de 1922 ; près de lui notre président, L. Dekeyser.

tration pendant cette période, car il comprenait vingt membres à l'origine, vingt-quatre à partir de 1918.

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF (DEPUIS 1937)

Composition : six membres du 3-12-1937 au 23-1-1956 ; huit du 23-1-1956 au 6-4-1960 ; dix depuis le 6-4-1960.

Du 3-12-1937 au 19-2-1945 : M. Beeli, B. De Geest, L. Dekeyser, P. Dupont, F. Frémineur, A. Vlémincq.

Du 19-2-1945 au 26-1-1948 : M. Beeli, A. Collart, F. Frémineur (décédé le 30-11-1947), M. Homès, É. Michel, R. Tollet.

Du 26-1-1948 au 24-1-1949 : M. Beeli, A. Collart, J. Cooreman, M. Homès, É. Michel, R. Tollet.

Du 24-1-1949 au 9-1-1950 : M. Beeli, A. Collart, J. Cooreman, É. Michel, R. Tollet, B. Van Campenhout.

Du 9-1-1950 au 21-1-1952 : M. Beeli, A. Collart, J. Cooreman, R. Tollet, B. Van Campenhout, C. Vanden Berghen.

Du 21-1-1952 au 28-1-1953 : M. Beeli, A. Collart (démission le

30-4-1952), J.-J. Symoens, R. Tollet, B. Van Campenhout, C. Vanden Berghen.

Du 28-1-1953 au 20-1-1954 : L. Delvosalle, J.-J. Symoens, R. Tollet (démission le 9-9-1953), C. Vanden Berghen, P. Van Den Breede, J. Wyam.

Du 20-1-1954 au 23-1-1956 : H. Bruge, L. Delvosalle, J.-J. Symoens, C. Vanden Berghen, P. Van Den Breede, J. Wyam.

Du 23-1-1956 au 4-2-1957 : H. Bruge, L. Delvosalle, A. Michiels (démission le 14-3-1956), W. Mullenders, J.-J. Symoens, C. Vanden Berghen, P. Van Den Breede, J. Wyam.

Du 4-2-1957 au 3-2-1958 : A. Andrien, H. Bruge (démission le 28-2-1957), L. Delvosalle, W. Mullenders, J.-J. Symoens, C. Vanden Berghen, P. Van Den Breede, J. Wyam.

Du 3-2-1958 au 6-4-1960 : A. Andrien (remplacé par R. Tournay le 20-10-1958), L. Delvosalle, W. Mullenders, R. Rasmont, J.-J. Symoens, C. Vanden Berghen, P. Van Den Breede, J. Wyam.

Du 6-4-1960 au 20-2-1961 : H. Bruge, L. Delvosalle, W. Mullenders, J. Naisse, J.-J. Symoens, R. Tournay, C. Vanden Berghen, P. Van Den Breede, Paulette van Gansen, J. Wyam.

Du 20-2-1961 au 28-2-1962 : A. Bremer, H. Bruge, W. Mullenders, J.-A. Stiennon, F. Stockmans, J.-J. Symoens, R. Tournay, C. Vanden Berghen, P. Van Den Breede, Paulette Van Gansen.

Du 28-2-1962 au 17-2-1964 : A. Bremer, H. Bruge, J. Duvigneaud, J.-A. Stiennon, F. Stockmans, J.-J. Symoens, R. Tournay, C. Vanden Berghen, P. Van Den Breede, Paulette Van Gansen.

Du 17-2-1964 au 22-2-1965 : A. Bremer, H. Bruge, L. Delvosalle, J. Duvigneaud, F. Stockmans, J.-J. Symoens, R. Tournay, C. Vanden Berghen, P. Van Den Breede, Paulette Van Gansen.

Du 22-2-1965 au 7-2-1966 : A. Bremer, H. Bruge, L. Delvosalle, J. Duvigneaud, R. Rasmont, F. Stockmans, R. Tournay, C. Vanden Berghen, P. Van Den Breede, Paulette Van Gansen.

Depuis le 7-2-1966 : A. Bremer, H. Bruge, L. Delvosalle, M. De Ridder, J. Duvigneaud, R. Rasmont, F. Stockmans, R. Tournay, C. Vanden Berghen, P. Van Den Breede.

5. — Bureau

ASSOCIATION DE FAIT (1916-1937)

1. *Président* : E. Rousseau (du 30-6-1916 à son décès le 13-11-1920) ; L. Dekeyser (du 25-2-1921 au 20-12-1937).

2. *Vice-présidents* :

a) J. Botte (du 30-6-1916 à 1918) ; C. de Ryckman (de 1918 au 25-2-1936) ; P. Dupont (du 25-2-1936 au 20-12-1937).

b) E. Lambrechts (du 30-6-1916 au 31-1-1920) ; L. Dekeyser (du 31-1-1920 au 25-2-1921) ; J.-A. Lestage (du 25-2-1921 au 25-2-1936) ; A. Vlémincq (du 25-2-1936 au 20-12-1937).

3. *Secrétaire général* : G. Verhas (du 30-6-1916 à son décès en juin 1925) ; M. Beeli (du 31-7-1925 au 20-12-1937).

4. *Secrétaire adjoint* : E. Arnold (du 20-6-1916 au 31-1-1920) ; E. Belleroche (du 31-1-1920 au 31-7-1925) ; F. Frémineur (du 31-7-1925 au 10-2-1930) ; mandat vacant (du 30-2-1930 au 17-2-1933) ; B. De Geest (du 17-2-1933 au 20-12-1937).

5. *Trésorier* : R. Braem (du 30-6-1916 au 10-2-1930 ; nommé trésorier honoraire) ; F. Frémineur (du 10-2-1930 au 20-12-1937).

6. *Bibliothécaire* : R. Kroese (du 30-6-1916 au 31-7-1925) ; mandat vacant (du 31-7-1925 au 20-12-1937).

Sans être administrateurs, ont été :

1. *Trésorier adjoint* : R. Kroese (du 31-7-1925 au 28-4-1931).

2. *Bibliothécaire* : J. Tuyaerts (du 31-7-1925 au 31-3-1930).

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF (DEPUIS 1937)

Les titulaires dont le nom est précédé d'un astérisque (*) n'étaient ou ne sont pas simultanément membres du conseil d'administration.

1. *Président* : L. Dekeyser (du 3-12-1937 au 19-2-1945 ; nommé président d'honneur) ; F. Frémineur (du 19-2-1945 à son décès le 30-11-1947) ; M. Beeli (du 26-1-1948 au 28-1-1953 ; nommé président d'honneur) ; C. Vanden Berghen (depuis le 28-1-1953).

2. *Vice-présidents* :

a) P. Dupont (du 3-12-1937 au 19-2-1945) ; M. Homès (du 19-2-1945 au 24-1-1949) ; B. Van Campenhout (du 24-1-1949 au 28-1-1953 ; nommée vice-président d'honneur) ; L. Delvosalle (du 28-1-1953 au 20-2-1961) ; A. Bremer (depuis le 20-2-1961).

b) A. Vlémincq (du 3-12-1937 au 19-2-1945) ; É. Michel (du 19-2-1945 au 9-1-1950) ; C. Vanden Berghen (du 9-1-1950 au 28-1-1953) ; J. Wyam (du 28-1-1953 au 20-2-1961) ; F. Stockmans (depuis le 20-2-1961).

c) W. Mullenders (du 23-1-1956 au 28-2-1962) ; J. Duvigneaud (du 28-2-1962 au 22-2-1965) ; R. Rasmont (depuis le 22-2-1965).

3. *Secrétaire* (du 3-12-1937 au 6-4-1960), *secrétaire général* (depuis le 6-4-1960) : M. Beeli (du 3-12-1937 au 26-1-1948) ; A. Collart (du 26-1-1948 à sa démission le 30-4-1952 ; faisant fonction : J.-J. Symoens) ; J.-J. Symoens (du 28-1-1953 à sa démission le 8-6-1955 ; faisant fonction : (*) A. Michiels) ; A. Michiels (du 23-1-1956 à sa démission le 14-3-1956 ; faisant fonction : H. Bruge) ; H. Bruge (du 4-2-1957 à sa démission le 28-2-1957 ; faisant fonction : C. Vanden Berghen puis (*) R. Rasmont) ; R. Rasmont (du 3-2-1958 au 6-4-1960) ; J. Naisse (du 6-4-1960 au 20-2-1961) ; J.-A. Stiennon (du 20-2-1961 au 17-2-1964) ; L. Delvosalle (depuis le 17-2-1964).

4. *Secrétaire adjoint* : B. De Geest (du 3-12-1937 au 19-2-1945) ; A. Collart (du 19-2-1945 au 26-1-1948) ; J. Cooreman (du 26-1-1948 au 21-2-1952) ; J.-J. Symoens (du 21-1-1952 au 28-1-1953).

5. *Trésorier* : F. Frémineur (du 3-12-1937 au 19-2-1945) ; R. Tollelet (du 19-2-1945 à sa démission le 9-9-1953 ; faisant fonction : P. Van Den Breede) ; P. Van Den Breede (du 20-1-1954 au 4-2-1957) ; A. Andrien (du 4-2-1957 au 20-10-1958) ; R. Tournay (depuis le 20-10-1958).

6. *Trésorier adjoint* : (*) R. Ervinck (du 19-2-1945 au 26-1-1948) ; P. Van Den Breede (du 28-1-1953 au 20-1-1954).

7. *Bibliothécaires* :

a) (*) R. Ervinck (du 1-7-1938 au 19-2-1945) ; (*) C. Vanden Berghen (du 19-2-1945 au 9-1-1950) ; C. Vanden Berghen (du 9-1-1950 au 31-12-1950) ; B. Van Campenhout (du 1-1-1951 au 28-1-1953) ; (*) Jeannine Dewit (du 28-1-1953 au 16-4-1958) ; (*) Paulette Van Gansen (du 16-4-1958 au 6-4-1960) ; Paulette Van Gansen (du 6-4-1960 au 20-2-1963) ; (*) A. Boucher (du 20-2-1963 au 7-2-1966) ; M. De Ridder (depuis le 7-2-1966).

b) (*) M. De Reu (depuis le 16-6-1965).

8. *Délégués à la section des Jeunes* :

a) (*) H. Bruge (du 11-6-1952 au 20-1-1954) ; H. Bruge (du 20-1-1954 au 14-3-1956) ; (*) L. Papyn (du 14-3-1956 au 4-2-1957) ; P. Van Den Breede (depuis le 4-2-1957).

b) (*) L. Papyn (du 4-2-1957 au 22-8-1962).

9. *Délégué à la section du Congo belge et du Ruanda-Urundi* (du 23-1-1956 au 30-6-1960), *à la section du Congo et du Ruanda-Urundi* (du 30-

6-1960 au 31-12-1960), à la section africaine (du 1-1-1961 au 28-2-1962) ; J.-J. Symoens (du 23-1-1956 au 28-2-1962).

10. *Délégué aux excursions* : (*) H. Bruge (du 1-3-1957 au 6-4-1960) ; H. Bruge (du 6-4-1960 au 7-2-1966) ; L. Delvosalle (depuis le 7-2-1966).

11. *Délégué aux conférences* : (*) H. Bruge (du 1-3-1957 au 6-4-1960) ; H. Bruge (du 6-4-1960 au 7-2-1966) ; (*) G. Roose (depuis le 7-2-1966).

12. *Délégués à la protection de la nature* : (*) P. Simon et (*) L. Papy (depuis le 16-6-1965).

6. — Conseil « technique »

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF (DEPUIS 1937)

Le conseil d'administration a utilisé la possibilité offerte par les statuts de s'adjoindre divers conseillers choisis parmi les membres. L'ensemble de ces conseillers forme le conseil dit « technique » ; ils se réunissent avec le conseil d'administration pour former le conseil « élargi », qui est en quelque sorte le successeur du conseil d'administration de l'ancienne association de fait.

Le nombre des membres et la composition du conseil « technique » ont souvent varié au cours des années ; depuis 1960, les membres du conseil « technique » sont tous membres effectifs de l'association.

7. — Secrétariat

J. Tuyaerts (du 31-7-1925 au 31-3-1930) ; R. Ervinck (du 1-7-1938 au 26-1-1948 ; nommé membre d'honneur) ; R. Moreau (du 26-1-1948 au 31-12-1954 ; nommé membre d'honneur) ; J. Timperman (du 1-1-1955 au 30-11-1961, aidé par Jeannine Dewit et Joseph Dewit ; ce dernier nommé membre d'honneur) ; Pierre Van Gansen (depuis le 1-12-1961).

8. — Vente des publications

J. Tuyaerts (du 31-7-1925 au 31-3-1930) ; R. Ervinck (du 1-7-1938 au 26-1-1948 ; nommé membre d'honneur) ; R. Moreau (du 26-1-1948 au 31-12-1954 ; nommé membre d'honneur) ; J. Timperman (du 1-1-1955 au 30-11-1961, aidé par Jeannine Dewit et Joseph Dewit, ce dernier nommé membre d'honneur) ; Pierre Van Gansen (du 1-12-1961 au 31-12-1963) ; G. Laureys (du 1-1-1964 au 30-4-1966, aidée par A. Cleuter ; nommée membre d'honneur) ; M. Gérard (depuis le 1-5-1966).

9. — Siège social

Du 30-6-1916 au 7-5-1921 : 525, avenue Louise, Bruxelles (Aquarium).

Du 8-5-1921 au 31-1-1939 : 9, rue aux Laines, Bruxelles.

Du 1-2-1939 au 31-3-1952 : 22 a, place de l'Industrie (devenue square de Meeûs vers avril 1947), Ixelles.

Du 1-4-1952 au 14-2-1962 : 28, avenue Paul Héger, Bruxelles (Institut botanique Léo Errera de l'Université libre de Bruxelles).

Depuis le 14-2-1962 : 65, avenue Jean Dubrucq, Molenbeek-Saint-Jean.

10. — Secrétariat

Du 30-6-1916 à juin 1925 : chez le secrétaire général, G. Verhas : d'abord (notamment début 1919) 1, rue de Moscou, Saint-Gilles, ensuite (au moins depuis janvier 1920) 57 (jusqu'en octobre 1920) puis 43, Vogelzang, Woluwe-Saint-Pierre.

Du 31-7-1925 au 30-6-1938 : 9, rue aux Laines, Bruxelles.

Du 1-7-1938 au 31-1-1939 : 38, place de la Vieille-Halle-aux-Blés, Bruxelles.

Du 1-2-1939 au 31-3-1952 : 22a, place de l'Industrie (devenue square de Meeûs vers avril 1947), Ixelles.

Du 1-4-1952 au 30-11-1961 : 28, avenue Paul Héger, Bruxelles.

Depuis le 1-12-1961 : 20, avenue De Roovere, Molenbeek-Saint-Jean.

11. — Local

De décembre 1915 au 31-3-1931 : 525, avenue Louise, Bruxelles (Aquarium).

Du 1-4-1931 au 31-1-1939 : 65, rue de la Concorde, Bruxelles (Institut des Hautes Études).

Du 1-2-1939 au 31-3-1952 : 22a, place de l'Industrie (devenue square de Meeûs vers avril 1947), Ixelles.

Du 1-4-1952 au 15-4-1959 : 28, avenue Paul Héger, Bruxelles (Institut botanique Léo Errera de l'Université libre de Bruxelles).

Depuis le 16-4-1959 : 31, rue Vautier, Bruxelles (Institut royal des Sciences naturelles de Belgique).

12. — Bibliothèque

De 1918 au 7-5-1921 : 525, avenue Louise, Bruxelles (Aquarium).

Du 8-5-1921 au 31-3-1938 : 9, rue aux Laines, Bruxelles.

Du 1-4-1938 au 31-1-1939 : 38, place de la Vieille-Halle-aux-Blés, Bruxelles.

Du 1-2-1939 au 31-3-1952 : 22a, place de l'Industrie (devenue square de Meeûs vers avril 1947), Ixelles.

Du 1-4-1952 au 15-4-1959 : 28, avenue Paul Héger, Bruxelles (Institut botanique Léo Errera de l'Université libre de Bruxelles).

Depuis le 16-4-1959 : 31, rue Vautier, Bruxelles (Institut royal des Sciences naturelles de Belgique).

III. — ACTIVITÉS

1. — Réunions et causeries

Les premières causeries et conférences commencèrent le 4 février 1916 ; nous en relevons 15 en 1916, 28 en 1917, 84 en 1918, et cette progression illustre bien l'activité débordante de la société au cours des premières années. Au début presque exclusivement consacrées aux poissons et aux plantes d'aquariums, elles se diversifièrent de plus en plus pour embrasser les divers domaines des sciences naturelles.

Pendant de très longues années, à partir de 1940, les membres se sont réunis régulièrement le lundi soir au local, le plus souvent sans ordre du jour bien établi ; ils y apportaient en toute simplicité leurs trouvailles, leurs photos, les nouveaux livres qu'ils venaient d'acheter ; tout cela faisait l'objet de discussions, d'enrichissement mutuel, de petites causeries souvent, parfois annoncées dans le bulletin. Après la seconde guerre, cette forme d'activités plus ou moins impromptues disparut progressivement, des causeries sur des sujets déterminés furent demandées à nos collaborateurs et annoncées dans la revue.

Les sections spécialisées se réunissaient à jour fixe, soit au local de l'association, soit dans leur local propre.

Depuis le 14 octobre 1963, des réunions périodiques sans programme fixé d'avance connaissent un certain succès ; les membres y présentent des diapositives accompagnées de commentaires sur des sujets variés.

2. — Conférences

Des conférences, nombreuses les premières années, plus rares ensuite, furent données, d'abord dans les anciens locaux de l'Université, à la rue des Sols, plus tard, à l'Aquarium, au Musée d'Histoire naturelle, à l'Institut des Hautes Études ou dans notre local de la place de l'Industrie.

La saison 1948-1949 connut un cycle consacré à la physiologie générale, dans notre local du square de Meeûs. En 1951-1952 fut inaugurée l'habitude d'inviter des professeurs d'université à venir traiter à notre tribune, le mercredi soir, des sujets relevant de leurs spécialités ; ces conférences se donnèrent à l'Institut des Hautes Études en 1951-1952, dans l'auditoire Bordet de la Faculté de médecine de l'Université depuis 1952-1953 ; les thèmes des cycles furent les suivants : 1951-1952 : flore et faune du Congo ; 1952-1953 : évolution et adaptation ; 1953-1954 : histoire du peuplement biologique de la Belgique ; 1954-1955 : sol et richesses minières du Congo ; 1955-1956 : associations animales et végétales ; (1956-1957 : pas de cycle) ; 1957-1958 ; migrations animales et végétales ; 1958-1959 : symbiose et parasitisme ; (1959-1960, 1960-1961, 1961-1962, 1962-1963 : pas de cycle) ; 1963-1964 : aspects de la végétation en Europe occidentale ; (1964-1965 : pas de conférences) ; 1965-1966 : Quatenaire.

3. — Excursions

Dès le début, les excursions furent nombreuses et bien suivies, notamment les excursions botaniques conduites par J. Schouteden-Wéry, les excursions mycologiques dirigées par M. Rousseau-Hannon, les pêches au plancton organisées par E. Rousseau et C. de Ryckman.

Les excursions furent particulièrement nombreuses pendant la seconde guerre mondiale. L'après-guerre vit se multiplier les excursions en autocar, très appréciées des membres bien que le train soit plus rapide pour les grandes distances.

En 1956 fut introduite l'habitude des week-ends de Toussaint, qui nous menèrent : en 1956, 1957, 1960 et 1963 dans le Boulonnais, en 1962 et 1965 dans l'Eifel, en 1964 en Zélande.

En 1965, nous avons passé les vacances de Pâques aux Baléares ; en 1966, nous irons en Yougoslavie du 3 au 17 juillet.



PHOTO 3. — Sur le terrain, à la carrière du Clypot, le 15 mars 1959 ; au centre, le guide, J. de Heinzelin.

(Photo R. GALAND).

4. — Visites

Sous la conduite de guides compétents, nous avons visité de nombreuses fois : le musée et les collections de l'Institut royal des Sciences naturelles, la Station de Biologie lacustre d'Overmere, le Jardin zoologique d'Anvers, les serres, le musée et les herbiers du Jardin botanique de l'État, le Jardin colonial de Laeken, le Jardin expérimental Jean Massart à Auderghem, les arboretums de Tervueren et de Groenendael, le Musée royal de l'Afrique centrale à Tervueren, l'Observatoire royal et l'Institut royal météorologique à Uccle, ainsi que divers laboratoires et organismes.

5. — Représentations cinématographiques

Des représentations cinématographiques, organisées par R. Braem, débutèrent en mai 1917 et connurent un succès extraordinaire auprès du public, sevré de distractions, il est vrai, par la guerre : de mai 1917 à fin 1918, eurent lieu, le dimanche matin au cinéma Royal, 4, avenue Marnix, près de la porte de Namur, 210 représentations, où furent projetés environ 2 000 films différents, totalisant plus de 220 km de pellicule. Des représentations supplémentaires, au nombre de 20, durent se faire au cinéma Majestic, boulevard du Nord (actuel boulevard Émile Jacqmain). Les sujets étaient variés : zoologie, botanique, géologie, ethnographie, explorations, voyages.

Avec la fin de la guerre commença à se faire sentir la désaffection du public, tenté par d'autres distractions. Nous essayâmes de la pallier en organisant des séances de films commentés, ou des causeries accompagnées de projections fixes et animées. La diminution des recettes fut aggravée par l'augmentation des dépenses, car les distributeurs étaient de plus en plus rarement disposés à nous prêter gratuitement leurs films. Le déficit atteignait 800 F à la fin de 1920. En 1921, la gratuité du contrôle de nos films ne nous fut octroyée qu'après de nombreuses démarches, par la commission instituée par la loi Vandervelde. En janvier 1922, il fut décidé que les séances seraient bimensuelles, mais elles s'espacèrent de plus en plus ; la dernière eut lieu le 18 février 1923. De 1926 à 1940, par accord spécial, nos membres ont bénéficié d'une réduction sur le prix d'entrée aux séances de l'Université cinématographique belge. Depuis 1923, nous n'avons plus organisé que quelques séances sporadiques. Il reste que nous avons été en Belgique les promoteurs du cinéma de vulgarisation scientifique, il y aura de cela bientôt cinquante ans.



PHOTO 4. — La section didactique de notre exposition de champignons de 1964.

6. — Expositions

Des expositions furent organisées, presque chaque année, depuis 1916, avec un succès considérable.

La première se tint, en juillet 1916, dans les anciens locaux de l'Université libre de Bruxelles, à la rue des Sols ; consacrée aux animaux indigènes (mares, étangs, rivières), aux poissons exotiques, aux reptiles et aux insectes, elle reçut en quinze jours la visite de 4 100 visiteurs payants (25 centimes) sans parler des écoliers dont l'entrée était gratuite ; narguant l'occupant, C. de Ryckman y exposait un poisson rouge de grande taille portant fièrement nos couleurs nationales. En 1917, il y eut deux expositions ; la première, semblable à celle de 1916, se tint en juillet dans l'orangerie du Jardin botanique de l'État et reçut plus de 12 000 visiteurs payants, outre 8 000 écoliers ; la seconde fut organisée en septembre à la rue des Sols, à l'initiative de M. Rousseau-Hannon ; plus de 200 espèces différentes de champignons vivants y furent montrés. La quatrième exposition, consacrée de nouveau aux champignons, se tint en septembre 1918 à la rue des Sols et fut la réédition amplifiée de la précédente.

Par la suite, une alternance approximative s'établit entre les deux types d'expositions. Des expositions de champignons furent organisées dans l'orangerie du Jardin botanique en 1920, 1923, 1925, 1927, 1930, 1933, 1935 et 1938. Des expositions de petits animaux vivants eurent lieu en 1922 dans la grande serre du Jardin botanique, en 1924 à l'Aquarium de l'avenue Louise, puis en 1926, 1928, 1930, 1932, 1934 et 1936 dans l'orangerie du Jardin botanique.

Les expositions furent suspendues pendant la deuxième guerre mondiale. La tradition fut ensuite immédiatement reprise : une exposition de champignons fut organisée annuellement depuis 1944, d'abord au Jardin botanique, dans le « bazar » en 1944, dans l'orangerie de 1945 à 1961, ensuite dans la salle de gymnastique de l'Athénée royal de Saint-Gilles depuis 1963. Seules les expositions de 1946 et de 1962 ne purent avoir lieu, par suite de circonstances fortuites. En 1954, une exposition de mammifères indigènes se tint dans notre local à l'Institut botanique de l'Université libre de Bruxelles.

Au total, nous avons organisé, de 1916 à 1965, trente expositions de champignons et onze expositions de petits animaux.

7. — Bibliothèque

La société commença en 1918 à se constituer une bibliothèque qui comptait déjà, à la fin de cette année, plus de 250 volumes. La création du bulletin permit des échanges avec d'autres périodiques similaires ; nous en recevons actuellement plus de 80. La bibliothèque s'enrichit aussi grâce aux dons de plusieurs organismes et maisons d'édition belges et étrangers, ainsi que grâce aux dons et aux legs de plusieurs membres.

8. — Revue

Les premiers statuts de la société prévoyaient déjà la publication d'un bulletin périodique, mais l'idée fut mise en veilleuse pendant la guerre, car il aurait fallu se soumettre à la censure allemande. Elle fut reprise à l'assemblée générale de 1919 par L. Dekeyser et le bulletin vit le jour en janvier 1920.

En négligeant la période 1940-1945 et les années qui l'ont suivie,

pendant lesquelles la rareté du papier freina son essor, notre périodique n'a cessé de se développer en quantité et en qualité ; le conseil d'administration lui a toujours consacré tous ses soins, car il est notre forme d'activité la plus importante : c'est le seul lien avec les nombreux membres qui ne peuvent participer à nos causeries, à nos conférences, à nos visites et à nos excursions.

Au début, notre périodique était le reflet de nos réunions et comprenait surtout de nombreux articles courts : c'était vraiment un bulletin. Progressivement, et principalement pendant la dernière décennie, il est devenu une véritable revue d'histoire naturelle, abondamment illustrée, parfois même en couleurs, et aussi variée que possible ; le nombre de pages est maintenant d'environ 500 à 550 par an.

Les 46 tomes qui constituent la collection des années 1920 à 1965 totalisent 11 538 pages de texte, les feuillets de publicité exclus. Pour la période 1920-1959, la moyenne annuelle est de 215 pages ; elle est de 489 pour les six dernières années.

A titre de curiosité, il faut signaler que le numéro de janvier 1921 (tome 2, fascicule 1) a dû être réimprimé en mars 1921 ; l'augmentation du nombre de membres avait rendu le tirage insuffisant. Il y a quelques différences dans la typographie et le caractère employé n'est pas le même ; la réimpression donne la composition du conseil d'administration issu des élections du 25 février.

De février 1922 à décembre 1930, notre bulletin a paru, sous couverture commune, avec « Le Jardin d'Agrément » ; nos membres recevaient ainsi un supplément appréciable de lecture. Un désaccord financier mit fin à cette collaboration : nous possédions une créance de 7 000 francs, pour la publication des années 1929-1930 du « Jardin d'Agrément ».

La présentation de notre périodique a été modernisée plusieurs fois ; il se présente sous une élégante couverture illustrée d'une photo depuis avril 1959.

Rédacteurs : L. Dekeyser (de janvier 1920 à décembre 1937) ; L. Dekeyser et M. Beeli (de janvier 1938 à avril 1945) ; M. Beeli (de mai 1945 à février 1948) ; M. Beeli et A. Collart (de mars à décembre 1948) ; A. Collart (de janvier 1949 à décembre 1950) ; C. Vanden Berghen (depuis janvier 1951).

Imprimeurs : Imprimerie médicale et scientifique, 34, rue Botanique, Saint-Josse-ten-Noode (de janvier 1920 à décembre 1924) ; Imprimerie J. Vromans (et Cie, jusqu'à octobre 1929), 45, rue Sans-Souci, Ixelles (de janvier 1925 à mars 1933) ; Imprimerie de « L'Office de Publicité », Anciens Établissements J. Lebègue & Cie, 16, rue Marcq, Bruxelles (d'avril 1933 à décembre 1948) ; Imprimerie

médicale et scientifique, 16, rue de l'Orient, Etterbeek (de janvier 1949 à décembre 1951) ; Imprimerie De Meester, 24, rue Hoender, Wetteren (de janvier 1952 à août 1958) ; Imprimerie Universa, 24, rue Hoender, Wetteren (depuis septembre 1958).

Format : 17,5 × 26,5 (de janvier 1920 à mars 1933) ; 18 × 26,5 (d'avril 1933 à décembre 1951) ; 16 × 24,5 (depuis janvier 1952).

9. — « **L'Aquarium pour Tous** », numéro de Noël 1916

Fin 1916, la jeune société publia un numéro spécial, contenant les statuts et le règlement d'ordre intérieur approuvés le 30 juin, le compte rendu de l'exposition de juillet et des conseils pratiques pour les amateurs d'aquariums et de terrariums.

10. — **Annuaire 1916-1918**

Le règlement d'ordre intérieur de 1916 prévoyait la publication, au début de chaque année, d'un annuaire contenant le rapport sur l'année écoulée, la composition du conseil d'administration et des bureaux des sections, la liste des membres, la liste des accroissements de la bibliothèque, les statuts et le règlement d'ordre intérieur. Un seul annuaire a été publié, au début de 1919, pour les années 1916-1918.

11. — **Publications**

De 1916 à mars 1966, les « Naturalistes Belges » ont publié 92 ouvrages, dont un conjointement avec le Patrimoine de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, deux en collaboration avec la « Société des Naturalistes d'Oyonnax » et un en collaboration avec les « Annales de Biologie lacustre ». Dans le domaine des sciences naturelles, notre association est donc certainement, et de loin, l'éditeur privé le plus important du pays. La plupart de ces publications ont été ou sont vendues, à l'étranger, particulièrement dans les pays de langue française. Les Éditions N. Boubée & Cie, 3, place Saint-André-des-Arts, 75 Paris (VI^e), France, possédaient l'exclusivité pour le monde entier, sauf pour la vente à nos membres, depuis le 13 juin 1952 ; la Belgique, la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Burundi ont été soustraits de cette exclusivité le 6 mai 1959.

Il serait trop long d'énumérer ici les titres de ces ouvrages. Bornons-nous à relever qu'ils se répartissent ainsi :

géologie, paléontologie, préhistoire	8
botanique (mycologie exclue)	19
mycologie	29
zoologie	20
aquariums	4
divers	12

12. — Coopérative

Le 16 juin 1918 fut créée, selon les formes légales, une société coopérative des Naturalistes Belges, dont le but était de réunir les capitaux nécessaires à l'acquisition d'un immeuble, la « Maison des Naturalistes », où ceux-ci pourraient se réunir, consulter leur bibliothèque, organiser des conférences, des expositions et des séances cinématographiques. Cette initiative semble ne pas avoir connu beaucoup de succès ; la « Maison des Naturalistes » ne vit jamais le jour et la coopérative fut dissoute le 28 avril 1923.

13. — Office de renseignements

Un office de renseignements, dirigé par H. Schouteden et J. Wéry, a été créé en mai 1918 ; il connut un grand succès mais son existence semble avoir été assez éphémère.

De 1949 à 1952 a existé dans notre périodique une rubrique appelée « le courrier des naturalistes » ; nos collaborateurs y répondaient aux questions d'intérêt général posées par les membres.

Il va de soi que nous avons toujours répondu, dans la mesure de nos moyens, aux questions de nos membres ; plusieurs ont été à l'origine d'articles publiés dans le périodique.

14. — Sections spécialisées

Le règlement d'ordre intérieur approuvé le 30 juin 1916 prévoyait la création de sections spécialisées. Quatre furent fondées immédiate-

ment, pour les amateurs d'aquariums, la biologie, l'entomologie et la géologie.

Il est assez malaisé de retracer l'histoire pleine de vicissitudes des sections qui se créèrent, disparurent et se reconstituèrent à plusieurs reprises. Voici ce que l'on peut en dire, d'après les traces qu'elles laissèrent dans notre périodique.

1. *Section des amateurs d'aquariums* : elle se maintint jusqu'en 1920, fut reconstituée en 1922, suspendit ses réunions en 1923 à cause des travaux entrepris à l'« Aquarium », tint quelques réunions en 1925 et en 1927 et se réunit régulièrement de 1931 à 1932 puis disparut définitivement.

2. *Section de biologie* : elle disparut en 1919, mais se reconstitua de 1936 à 1940.

3. *Section d'entomologie* : elle disparut en 1919, se reconstitua de 1922 à 1923, tint deux réunions en 1928, se reconstitua de nouveau de 1932 à 1936, et une nouvelle fois de 1941 à 1946 ; un *cercle d'entomologie* fonctionna de 1949 à 1951 et une *section d'entomologie* de 1957 à 1958.

4. *Section de géologie* : elle disparut en 1919 et se reconstitua de 1943 à 1945.

5. *Section d'ornithologie* : un essai de création avorta en 1922 ; une section fonctionna de 1943 à 1945.

6. *Section de microscopie* : une section se créa en 1922 et persista jusqu'en 1945.

7. *Section d'astronomie* : telle une comète, elle apparaît en 1932, se développe brillamment et retombe dans le néant en 1933.

8. *Section de mycologie* : un essai de création avorta en 1932 ; une section se créa en 1936 et se transforma en 1947 en un *cercle de mycologie* qui existe toujours et reste très vivant.

9. *Section de malacologie* : une section fonctionna de 1942 à 1944.

10. *Section de zoologie* : une section eut une existence éphémère en 1945.

11. *Cerclé de bryologie* : un cercle eut une existence éphémère en 1949.

15. — Section de jeunes

Un essai de création d'une section de jeunes, tenté par A. Vlémincq en 1936, n'eut guère de suite. A partir de 1938, des articles écrits

spécialement pour les jeunes parurent régulièrement dans notre périodique ; plus tard, l'habitude s'introduisit de réserver en principe trois numéros par an entièrement à des articles écrits pour eux. Un concours d'herbiers, réservé aux jeunes, fut organisé en 1950.

Une section de jeunes fut enfin créée le 11 juin 1952 ; elle commença à fonctionner le 15 septembre ; elle organise des causeries, des séances de cinéma, des séances d'études : détermination, microscopie, dissection, et des excursions, réservées à ses membres. De 1956 à 1963, dans le but d'encourager la recherche personnelle, la section patronna un concours d'été auquel pouvaient être présentés des travaux naturalistes réalisés pendant les vacances.

16. — Sections régionales

Un appel à nos membres non-bruxellois, publié en 1938 afin de les encourager à se grouper dans les principaux centres du pays, n'eut pas de suite immédiate.

Une première section régionale fut créée à *Verviers* en juillet 1943 à l'initiative de M. Gerkens, mais elle se constitua en association indépendante après un peu plus d'un an.

Une section naquit à *Nivelles* au début de 1947 ; animée par É. Defrance, plus tard par J. Wyam, elle se montra très active et se rendit célèbre par ses excursions au long cours, les « tours Defrance » ; elle fut mise en veilleuse en 1957. Elle avait donné naissance, en septembre 1949, au groupe spéléologique « Les Vampires », dont la trace se retrouve dans notre revue jusqu'en 1953.

Une tentative de création d'une section à *Liège*, par R.-J. Duchêne, en fin 1946, semble ne pas avoir abouti.

Une section fut constituée à *Soignies* par W. Hassewer au printemps 1947 ; elle cessa ses activités à la fin de la même année, son promoteur allant se fixer à Anvers.

Par contre-coup, les activités organisées par les membres bruxellois furent placées sous l'égide d'une section *bruxelloise* de mai 1947 à mai 1961.

Enfin, une section du *Congo belge* et du *Ruanda-Urundi* fut créée à Uvira, fin 1955, par J.-J. Symoens ; elle fut déplacée à Élisabethville deux ans plus tard. Elle se montra extrêmement active jusqu'en 1960 ; elle prit en 1961 le nom de section *africaine*, mais son animateur se vit forcé de la mettre en veilleuse et de la dissoudre fin 1961.

17. — Activités diverses

Cours de microscopie : des cours furent organisés de novembre 1922 à juin 1923, de février à avril 1941, de janvier à avril 1955 (zoologie), de janvier à mars 1956 (botanique), de novembre 1957 à janvier 1958 (zoologie).

Cours de botanique et de zoologie pour étudiants : des cours furent organisés pendant la guerre, en 1943 et 1944 (voir Histoire).

Concours de photographies : un concours fut organisé parmi les membres en 1936.

Prix des Naturalistes belges : des prix furent attribués aux auteurs des meilleurs articles parus dans notre périodique en 1948, 1949 et 1950.

Concours d'été des jeunes : des concours furent organisés en 1950 et de 1956 à 1963 (voir Section des jeunes).

IV. — REMERCIEMENTS

Sans les subventions des pouvoirs publics (Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture, ancien Ministère des Colonies, Gouvernement provincial du Brabant) et de la Fondation universitaire, sans l'aide des directeurs et du personnel de nombreux organismes officiels (Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Jardin botanique de l'État, Musée royal de l'Afrique centrale, Athénée royal de Saint-Gilles, Athénée communal Fernand Blum à Schaerbeek, Université officielle du Congo, Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale) et privés (Université libre de Bruxelles, Institut des Hautes Études, Aquarium), nous n'aurions pu mener à bien la réalisation des buts que nos fondateurs nous avaient assignés en 1916. Qu'ils en soient remerciés publiquement.

Notre gratitude va aussi à tous nos collaborateurs, passés et présents, ils sont trop nombreux pour être cités, ainsi qu'à nos imprimeurs qui ont témoigné envers nous de beaucoup de dévouement, de patience parfois.

Enfin, nos membres eux aussi ont droit à la reconnaissance du conseil d'administration, pour leurs encouragements, leurs suggestions, leurs critiques, leurs dons souvent modestes, mais quelquefois très généreux.

Discours de Monsieur J.-P. Harroy,

professeur à l'Université libre de Bruxelles,
membre d'honneur des Naturalistes Belges

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

Il est peut-être symptomatique que le jour où elle commémore le cinquantième anniversaire de sa fondation, l'Association « Les Naturalistes Belges » ait songé à donner la parole à un ingénieur commercial. On peut y voir, sans doute, un signe de plus des exigences nouvelles du temps présent. La lutte que livrent les collectivités humaines contemporaines, les unes simplement pour survivre, d'autres — comme les nôtres — pour continuer leur extraordinaire poussée sur la voie du « Progrès », conduit simultanément à un rétrécissement accru des spécialisations, mais aussi, au niveau des grandes options politiques, à un obligatoire éclatement des cloisons qui s'étaient logiquement établies entre les familles de disciplines de nos connaissances. Désormais, la conduite des affaires humaines ne peut plus se concevoir que comme un travail d'équipe, où économistes, ingénieurs, sociologues, hommes politiques, financiers et techniciens de diverses appartenances ont chacun une contribution essentielle à apporter. L'homme de gestion générale que l'École de Commerce Solvay de l'U.L.B. a voulu faire de moi, a été amené, d'abord en gérant des parcs nationaux africains, puis en étudiant l'impact de la colonisation européenne sur les sols intertropicaux, à mesurer sans cesse davantage le rôle que les sciences de la Nature devraient jouer dans les grandes prises d'option qui conditionnent l'économie contemporaine. La gestion d'un institut de recherche scientifique centrafricain, celle d'une union internationale préoccupée de conservation des équilibres naturels, celle enfin d'un territoire sous tutelle désespérément confronté avec le dilemme : « trop d'hommes et trop peu de ressources naturelles », m'ont ancré toujours davantage dans la conviction qu'au sein des bureaux de planification et des collèges de décision supérieure du monde moderne, dont tant de secteurs de l'économie cherchent toujours leur fondement de base parmi les res-

sources naturelles, il doit y avoir un siège réservé pour le Naturaliste. Souvent, ce siège n'a pas été prévu ou, quand il l'a été, il reste inoccupé. C'est de la nécessité mais aussi de la difficulté de combler cette lacune qu'avec les termes maladroits et les raisonnements simplifiés d'un interdisciplinaire, je voudrais essayer de vous parler ce soir, en non-naturaliste qui cherche à comprendre la Nature et qui l'aime, mais aussi qui craint pour elle...

Ramené à ses axes, le problème peut se définir assez simplement.

Depuis un petit nombre de décennies, ce que l'on a coutume de dénommer le Progrès entraîne, dans sa puissante et rapide expansion, un cortège de plus en plus fourni d'effets satellites anthropocentriquement déplaisants, dont les uns n'avaient tout simplement pas été prévus et dont les autres l'avaient été mais furent acceptés avec résignation parce qu'ils semblaient, soit tolérables, soit surtout inévitables, ou encore avec indifférence, parce qu'ils ne devaient frapper que des groupes humains dont l'éventuel mécontentement apparaissait à première vue sans importance politique.

Il n'entre évidemment pas dans mes intentions d'analyser dans le détail devant un auditoire comme celui-ci ces nombreux effets seconds du Progrès dont la plupart d'entre vous rencontrent quotidiennement quelque échantillon dans leurs études particulières et dont ils ont pu démontrer le mécanisme comme jamais je ne pourrais espérer le faire.

Je me bornerai à vous en énumérer un grand nombre, pour vous frapper par leur multiplicité et surtout par leur commune appartenance, malgré la diversité de leurs manifestations, au grand phénomène unique dont chacun n'est qu'un cas particulier.

Malgré la complexité croissante du contexte d'économie politique dans lequel évolue l'humanité contemporaine, ses assises fondamentales n'ont pas varié : l'Homme vit de la Nature et dans la Nature.

Ce qui a changé depuis quelques décennies, c'est que, d'une part parce qu'ils augmentent très rapidement en nombre, et d'autre part parce qu'ils disposent de moyens techniques de prélèvement et de transformation de plus en plus puissants, les hommes sont amenés à modifier toujours plus fortement les écosystèmes dans lesquels ils vivent et dont ils vivent.

Ces modifications revêtent d'abord la forme d'appauvrissements du capital ressources naturelles au départ duquel s'exerce l'économie productrice humaine.

Les ressources naturelles non renouvelables, soumises à la loi de la limitation, posent déjà certaines options à leurs exploitants respon-

sables, notamment en matière d'hydrocarbures. Mais ce secteur n'implique qu'indirectement l'intérêt du Naturaliste.

Il en va autrement, et avec combien plus d'acuité et d'ampleur, sitôt que nous nous tournons vers la gamme des ressources naturelles renouvelables.

Parmi celles-ci, les deux premières à requérir notre attention sont logiquement les sols et les eaux, en cas de destruction desquels l'existence même des deux suivantes : les végétaux et les animaux, cesse automatiquement de se concevoir.

Deux formes principales d'appauvrissement pédologique, l'arrachement latéral et l'altération en place des sols, connaissent malheureusement sur près de la moitié de la superficie totale des terres cultivées du monde une accentuation sensible qui ne paraît pas près de prendre fin. Cette grave situation est une conséquence surtout de l'accroissement démographique du Tiers Monde, combiné à l'impossibilité actuelle, née de facteurs socio-politiques, de satisfaire ces besoins vivriers accrus par une intensification de l'agriculture intertropicale plutôt que par une extension des surfaces exploitées sous le régime de l'épuisante agriculture semi-nomade compliquée de surpécoration.

Deuxième appauvrissement inquiétant d'une ressource naturelle renouvelable fondamentale : l'épuisement des réserves d'eau, la perturbation des régimes hydrographiques, les assèchements régionaux qui se développent et se multiplient. Dans le Tiers Monde, le phénomène est intimement lié à cette érosion au sens large que le paragraphe précédent attribuait à d'incessants défrichements nouveaux, au passage répété du feu et à ce que la terminologie anglaise désigne par « overcropping » et « overstocking ». Dans les pays développés, la situation n'est pas moins sérieuse si son origine est autre. En Belgique, la nappe phréatique s'est enfoncée presque partout de plusieurs dizaines de mètres depuis le début de ce siècle et, à l'étonnement parfois malheureusement moins inquiet qu'amusé des habitants de ce pays, au climat célèbre par sa pluviosité, il a été jugé nécessaire il y a moins d'un an de créer un Commissariat Royal au Problème de l'Eau. La crise résulte pour nous de la conjonction contradictoire d'une augmentation incessante des besoins nationaux en eau potable, domestique, agricole, industrielle et d'alimentation des voies navigables, avec l'enfoncement évoqué il y a un instant de la nappe phréatique, dû notamment à la multiplication des pompages, et avec certains assèchements malencontreux de surface consécutifs à des drainages de marais ou de fanges, voire à certains enrênements mal localisés.

Dans l'étroite interconnexion écologique que vous connaissez tous mieux que moi, il est alors difficile d'aborder l'examen des appauvrissements des couverts végétaux de la Planète en distinguant clairement ceux qui sont des conséquences et ceux qui sont des causes des épuisements pédologiques et hydrologiques que nous considérons il y a un instant. Ici, les déboisements pratiqués pour ouvrir de nouvelles terres de culture ou encore pour satisfaire les gigantesques besoins en bois des collectivités ou de l'industrie moderne, sont directement responsables de désastreuses érosions et désorganisations de régimes hydrographiques. Ailleurs, ce sont les enfoncements de nappes qui ont signé l'arrêt de mort de végétations, forestières ou autres. Il serait intéressant de chercher à calculer si le couvert boisé de la Terre n'a pas davantage rétréci depuis cette journée du XIX^e siècle où la population humaine a franchi le cap du milliard d'individus qu'il ne l'avait fait au cours des quelque cent cinquante siècles précédents, qui nous séparent approximativement de la découverte de l'agriculture et de l'élevage, au début du Néolithique.

Plus nuancées encore doivent être les considérations que nous pourrions émettre à propos de l'appauvrissement récent imposé par des prélèvements excessifs aux ressources animales susceptibles de servir l'économie humaine. Car si, qualitativement, les disparitions d'espèces et les banalisations des faunes sauvages si souvent observées dans les cinq continents sont sans contestation possible des appauvrissements regrettables et, dans le premier cas, irréparables, en revanche, il est parfois possible d'invoquer que, quantitativement, le bilan ne s'est pas nécessairement détérioré, du point de vue de l'économie anthropique, par suite du remplacement délibéré des associations animales sauvages anciennes par du bétail domestique bien soigné et même par du gibier d'élevage, qu'il soit de poil ou de plume. Ici encore, l'obligation dans laquelle je me trouve de schématiser ou d'omettre n'affaiblira guère ma démonstration car tous mes auditeurs ont des idées extrêmement nettes quant à ce qu'il faut penser de l'appauvrissement qu'a constitué pour les hommes consommateurs de viande et de trophées d'animaux sauvage la récente destruction, sous les coups des chasseurs, des bisons d'Amérique du Nord, puis de la grande faune d'Afrique et à un moindre titre d'Asie méridionale, et enfin des cétacés de l'Océan et de tant de populations ailées, migratrices ou sédentaires. Ajoutons, en liaison avec des considérations précédentes, que nombre de ces diminutions de populations animales sauvages sont simplement la conséquence d'une disparition d'habitat sauvage, envahi par les cultures et les élevages, notamment par défrichage ou encore par drainage de zones marécageuses.

Soulignons aussi que n'ont encore été jusqu'ici examinés, tant pour le monde animal que pour les sols, les eaux et la végétation, que les appauvrissements résultant de prélèvements accentués au point d'en devenir excessifs. Le moment approche seulement où, très brièvement à nouveau, nous allons pouvoir énumérer les principales conséquences de la profonde transformation que les récentes interventions humaines ont fait subir à notre environnement naturel, notamment en y introduisant des substances ou des espèces vivantes de nature à troubler et parfois même à rompre des équilibres biologiques dont l'homme avait depuis des siècles utilisé les effets pour lui bénéfiques sans trop bien les connaître et, par conséquent, les apprécier.

Lorsque l'introduction, pour diverses raisons, de substances étrangères dans le milieu naturel, s'avère regrettable, c'est qu'elle prend le plus souvent la forme d'une pollution de ce milieu. Le phénomène apparaît déjà dans l'atmosphère, surtout en région très urbanisée et industrialisée : c'est l'émission de poussières, de gaz, de vapeurs, de gouttelettes qui, d'une part, nuisent à la santé humaine et, d'autre part, affectent végétaux et animaux ou entraînent des phénomènes de corrosion ou d'encrassement. Les fumées d'industrie, celles des appareils de chauffage urbain, les gaz d'échappement des véhicules sont au rang des facteurs les plus actifs de cette pollution de l'air, sujet de soucis croissants pour nos dirigeants.

La pollution des eaux douces, peu inquiétante il y a seulement cinquante ans, a, elle aussi, pris la vedette parmi les inquiétudes officielles contemporaines. Les eaux de surface sont les plus touchées, mais l'altération n'en épargne pas pour autant les eaux souterraines. Les déversements industriels sont les principaux responsables, mais l'évacuation des eaux usées urbaines le leur dispute en gravité par endroits. La pollution par détergents non biodégradables devient inquiétante aussi, de même que les infiltrations croissantes des citernes à mazout. Les victimes sont nombreuses, depuis les candidats-consommateurs de l'eau désormais dégradée : stations d'épuration, agriculteurs, industriels, jusqu'aux simples bénéficiaires indirects de la voie ou nappe d'eau : habitants riverains, marins du trafic intérieur, touristes, pêcheurs à la ligne, pratiquants des sports nautiques.

Il y aurait beaucoup à dire encore concernant la pollution des eaux marines, ses origines : les gigantesques déversements d'eaux usées et de résidus de pétrole, ses effets sur la faune, principalement l'avi-faune, sur la flore marine et littorale, sur les plages, envahies, notamment, de « nodules de mazout » dont se plaignent tant vacanciers et hôteliers du littoral.

Moins inquiétante aujourd'hui, mais peut-être non dénuée de

menace pour l'avenir vient alors la pollution radioactive. Les expériences nucléaires ont entraîné des retombées, actuellement interrompues heureusement, mais susceptibles de reprendre un jour. L'évacuation des déchets provenant de l'utilisation croissante de l'énergie atomique pose des problèmes encore imparfaitement résolus. Des possibilités de concentration par divers organismes, tels des lichens, en créent d'autres. Une fois de plus, le Progrès a comporté un effet satellite anthropocentriquement déplaisant.

Autre chapitre du même panneau sous l'intitulé « pollution » vient alors la controverse de l'envahissement du milieu naturel par des quantités croissantes de produits chimiques utilisés comme insecticides, herbicides, fongicides ou encore sous la dénomination générique un peu barbare de pesticides. Ces produits, en tenant en échec des ennemis redoutables de l'homme, de sa santé, de celle de son bétail, de ses plantes cultivées, de ses forêts ou de ses récoltes, sont à ranger parmi les conquêtes les plus précieuses de la science contemporaine. Mais leur usage abusif ou intempestif est à éviter soigneusement car même leur utilisation la plus avisée n'est pas toujours sans comporter des effets seconds extrêmement dommageables, sur des plantes ou insectes utiles ou sur des insectivores, pour ne citer que les plus importants. La bombe qu'a lancée Rachel Carson a alerté l'opinion mondiale. Mieux que quiconque vous connaissez la position objective et nuancée qu'il y a lieu d'adopter à l'égard de ces pesticides, modèles des armes à double tranchant.

Ayant ainsi — en omettant pourtant quelques aspects non négligeables, comme l'intoxication des sols par des salinisations involontaires — brossé l'essentiel de la fresque des altérations infligées depuis quelques décennies à notre environnement naturel par déversement ou émission de produits polluants divers, nous pouvons maintenant, plus sommairement encore, rappeler combien l'action humaine a également troublé son cadre biologique par des introductions ou au contraire des éliminations d'espèces susceptibles de jouer un rôle important dans l'équilibre d'un écosystème.

Les introductions, voulues ou non, d'espèces animales ou végétales exotiques n'ont guère besoin d'être plus qu'évoquées ici : le lapin d'Australie, le crabe chinois, l'opuntia, la jacinthe d'eau y font pendant à de nombreuses bactérioses ou viroses qui soudain dévastèrent les champs ou les élevages. L'aventure de la myxomatose mérite peut-être une mention spéciale.

Quelques éliminations malheureuses d'espèces jugées anthropocentriquement « nuisibles » pourraient enfin clore ce tableau des ruptures d'équilibres : le léopard, la loutre ou le brochet, les oiseaux

rapaces, dont la destruction a conduit finalement à un résultat bien différent de celui qu'escomptaient les auteurs de cet essai d'élimination.

La liste des effets déplaisants des manifestations du Progrès n'en est pas close pour autant. Il faudrait encore y ajouter l'agitation de la vie urbaine et le bruit, l'enlaidissement des paysages, la raréfaction des espaces verts au moment précis où l'homme des villes éprouve de plus en plus le besoin et dispose de plus en plus du moyen d'aller y chercher la détente entre deux périodes de « stress » professionnel. Il faudrait aussi encore évoquer les dangers inhérents à la mise en commerce de produits pharmaceutiques nouveaux en nombre tel qu'une étude attentive de leurs effets accessoires n'est plus toujours possible, ce qui conduit à des accidents dont seuls les plus spectaculaires, comme celui du Softenon, mettent l'opinion publique en émoi, mais dont il pourrait y avoir des exemples moins apparents, donc plus insidieux, qui seraient également déplorables. Il y a aussi la protection génétique de l'homme qui mériterait notre souci sinon notre inquiétude, la médecine menant désormais à l'âge de la reproduction des êtres humains qui, avant ce Progrès, n'y seraient jamais parvenus. Il y a encore l'introduction croissante dans les aliments que nous absorbons d'éléments parfois peu souhaitables, introduction volontaire : colorants, antiseptiques, etc. ou involontaire : hormones, D.D.T., d'autres encore.

Voici terminée ma fresque de départ, brossée à grands traits, non pour vous apprendre des faits, mais pour vous rappeler l'étendue et la diversité de cet inquiétant phénomène qui nous menace et dont trop peu d'hommes soupçonnent la redoutable cohérence.

Ses manifestations ont, certes, été toutes repérées. Mais elles l'ont été en ordre dispersé, au hasard des inquiétudes ou des préoccupations qu'elles faisaient naître. Et les recherches pour en connaître le mécanisme, de même que les efforts pour les combattre ou les corriger, ont varié en ampleur également en fonction des contingences accidentelles, soit sectorielles, soit géographiques.

En gros, on pourrait admettre que les domaines où les processus de détérioration de ressources naturelles ont été les mieux étudiés correspondent à ceux où il y avait relation de cause à effet directe entre le mode d'exploitation et la manifestation d'épuisement de la ressource. L'étude a ainsi porté surtout sur les possibilités d'améliorer une productivité, mais ipso facto, a conduit à déterminer une attitude qui impliquait une mesure de « conservation » de la ressource exploitée.

L'exemple le plus typique, c'est l'agronomie tropicale où, en s'at-

tachant par toutes les voies qui leur étaient ouvertes à faire produire plus et mieux à un hectare de terre, des institutions comme l'INEAC ont découvert, une à une, les méthodes les plus variées et les plus efficaces permettant de protéger cette terre contre l'érosion latérale et verticale, de la restructurer, de l'enrichir en humus et en sels minéraux. Dans ce domaine précis, on peut sans hésiter affirmer que le mécanisme de la dégradation pédologique en région tropicale est très bien connu, que les méthodes pour la combattre sont au point et donc que si cette dégradation se poursuit, la faute n'en est nullement aux agronomes et, en général, aux naturalistes, qui n'auraient pas assez cherché ou pas assez découvert, mais qu'elle incombe totalement à des facteurs politiques, sociaux, économiques et parfois culturels. En cette occurrence, vitale pour l'avenir du Tiers Monde, les pouvoirs publics — et, il faut bien le reconnaître, ce mérite revient le plus souvent aux anciennes autorités publiques du régime colonial — ont perçu le problème, ont mis en œuvre les moyens nécessaires, en hommes, en instrumentation et en crédits, pour maîtriser scientifiquement et techniquement le phénomène récessif observé et redouté. Et, répétons-le, c'est dans leur effort d'amener ensuite les paysans du Tiers Monde à appliquer ces méthodes de « better farming » qu'ils ont alors échoué, comme ont, d'ailleurs, hélas, trop souvent continué à le faire les autorités nationales indépendantes qui leur ont succédé.

A l'autre extrémité de la gamme, je citerais volontiers le problème de l'épuisement des ressources en eau comme étant un exemple représentatif d'un mésusage ou plus exactement d'un abus d'usage d'une ressource naturelle où 1^o) l'utilisateur n'était pas seul victime de l'appauvrissement né de ses pompages ou prélèvements excessifs et où 2^o) l'État, parce que personne ne l'amenait, comme dans le cas de l'agriculture tropicale, à se considérer comme engagé à intervenir, n'a pratiquement rien fait ni pour connaître ce phénomène pourtant redoutable, ni pour le mesurer, ni surtout pour le combattre.

Il est assez incroyable que dans notre pays le Commissaire Royal au Problème de l'Eau doive se mettre au travail en constatant que font défaut, parce qu'on n'a jamais pris la peine de les établir, la plupart des données chiffrées qui lui seraient nécessaires pour mettre en équation les problèmes précis soumis à son examen. En 1952, j'avais personnellement présenté un projet de recherche interdisciplinaire destiné à permettre l'établissement d'un premier bilan d'eau en Belgique dans une zone où auraient opéré conjointement des météorologistes, pédologues, écologistes de la végétation, hydrologues, hydrogéologues et géographes. Le crédit nous fut refusé. Il semble

bien que cette au moins indifférence officielle à l'égard d'une proposition d'étudier — ô combien modestement — le processus de l'épuisement progressif des ressources hydriques belges, puisse être considérée comme une illustration significative de ce que de trop nombreux processus de détérioration de notre environnement naturel ont pu se développer, et continuent à le faire, sans que personne, ni l'État, ni les milieux scientifiques, ni le secteur privé, ni l'opinion publique sinon s'en inquiètent du moins s'en préoccupent positivement.

Ces accidents concernant les ressources naturelles ou l'environnement naturel de l'homme, ne croyez-vous pas que le moment soit maintenant venu d'aborder ce que recouvre le titre choisi pour la communication de ce soir : nouvelles responsabilités des Naturalistes ?

La collectivité humaine, à côté des millions de chercheurs qui continuent à élargir et à enrichir son magnifique progrès contemporain, a incontestablement le droit d'exiger que quelques-uns de ses membres prennent souci de lui indiquer les corollaires fâcheux de ce Progrès et le moyen de les éviter. Or, à de rares exceptions près, telle l'agriculture tropicale, notre société n'a pas encore pris la peine de désigner ces vigies et encore moins de leur fournir directives et moyens d'action. L'obligation n'en existe pourtant pas moins de repérer et de dénoncer le danger dont nous venons de rappeler l'étendue et la diversité et c'est alors sur les citoyens qui savent et qui peuvent que retombe le devoir de prendre les initiatives nécessaires. En l'occurrence, ces citoyens désormais condamnés à la vigilance et à l'action, c'est vous, Messieurs les Naturalistes. Quant aux initiatives à prendre, attachons-nous, maintenant, voulez-vous, à examiner les formes qu'elles pourraient revêtir.

Nous avons souligné en commençant que, pour beaucoup de ces phénomènes de dégradation naturelle : dessèchement, ruptures d'équilibres, effets d'introduction d'espèces exotiques, mésusages de pesticides et tant d'autres divers types particuliers de pollutions, les études scientifiques n'ont pas encore été suffisantes, quand elles ont seulement été entreprises. Un premier devoir des Naturalistes est donc de s'attacher méthodiquement à dresser un bilan de ces études insuffisantes, de tracer des programmes de recherches destinés à pallier les principales carences relevées puis de placer avec netteté, voire avec éclat, les autorités devant leurs responsabilités.

Deuxième possibilité d'intervention, lorsqu'un accident, pollution, épuisement de ressources, etc., a déjà atteint un caractère de gravité suffisant pour alerter l'opinion et émouvoir les autorités, ces dernières commencent généralement par envisager de légiférer pour

interdire les manifestations inutiles et évitables du phénomène et pour limiter ou canaliser celles de ses manifestations qui sont matériellement ou politiquement inévitables.

Trois catégories d'obstacles se dressent alors contre ce désir de légiférer.

La première, qui rejoint les considérations précédentes concernant l'insuffisance des recherches scientifiques, c'est qu'avant de légiférer pour combattre et corriger, il est nécessaire de savoir exactement comment le faire et que trop souvent les meilleurs naturalistes spécialistes doivent rester évasifs en présence de certaines questions précises qui leur sont posées par les juristes. Or, il est aisé de concevoir combien il est grave qu'une législation répressive soit édictée à mauvais escient. Un échec consécutif à une intervention intempestive condamne souvent la situation à rester, et pendant longtemps, plus mauvaise encore qu'elle ne l'était auparavant.

Les deux autres catégories d'obstacles sont d'un ordre différent et résultent des énormes difficultés qui s'opposent d'abord à ce que les membres du pouvoir législatif aient envie de légiférer et parviennent à le faire, ensuite à ce que les agents de l'exécutif puissent faire valablement appliquer les réglementations édictées. Nous le savons tous, les victimes de la pollution ou de l'épuisement de la ressource naturelle sont souvent une collectivité anonyme, parfois présente et parfois même future, tandis que ceux à qui il faudrait appliquer une réglementation répressive, limitant ou punissant leurs déversements ou prélèvements abusifs, sont des individualités économiquement et politiquement puissantes et comme telles capables, quand elles le veulent, d'empêcher que passe au Parlement ou simplement que leur soit strictement appliquée une loi s'opposant à la satisfaction de leurs intérêts immédiats. Seules des élites politiques rendues conscientes de la gravité d'une situation, et poussées par une opinion publique au besoin en colère, parce qu'à son tour clairement mise au courant de ce qui se produit à son détriment et souvent à son insu, peuvent imposer des solutions équitables substituant aux abus anciens des formules qui concilient raisonnablement les divers intérêts en présence. Qui peut alors mener ces actions d'information auprès des responsables politiques et administratifs, sinon les Naturalistes ? Et qui mieux qu'eux pourrait éclairer et alerter correctement l'opinion, l'amenant, d'une part, à exiger une intervention publique et d'autre part, à accepter les sacrifices que cette intervention serait amenée à lui imposer ?

Ici encore, une responsabilité incombe en quelque sorte *ex officio* aux Naturalistes, encore que souvent elle ne leur ait jamais été

clairement attribuée par personne... C'est à eux de modeler l'opinion en l'attaquant à sa racine, par une action d'éducation débutant au jardin d'enfants et à l'école primaire et se terminant à l'Université où, malgré quelques timides tentatives faites dans certaines facultés des sciences ou instituts agronomiques, il reste encore tant à développer. C'est aux Naturalistes de faire réformer l'enseignement actuel des sciences naturelles de manière à lui conférer le rôle social qu'il devrait remplir en préparant l'élève à respecter, sa vie durant, les ressources naturelles de son pays et l'environnement naturel où se déroulera toute son existence... C'est à eux d'utiliser pour animer les masses toutes les formules modernes, depuis le film et le livre, la création d'un « National appeal » du World Wildlife Fund ou celle de groupes de pression anti-tenderie, jusqu'aux journées de l'Arbre et aux programmes de télévision.

J'aimerais ouvrir ici une brève parenthèse pour rappeler que parmi les formules d'action qui s'offrent aux champions de la conservation de la nature et des ressources naturelles, il existe, à côté des lois répressives sur la chasse, la pêche, les pollutions ou l'exploitation rurale ou forestière, la solution d'assurer un régime de protection beaucoup plus strict sur un territoire restreint. Ce n'est pas à un auditoire comme celui-ci qu'il faut développer la valeur et la signification scientifique des réserves naturelles, dont en 1933 le Prince Léopold, dans sa célèbre allocution de la Royal Society, disait à Londres qu'elle constituaient l'observatoire ou le laboratoire idéal du Naturaliste.

Je puis donc déjà refermer ma parenthèse, mais non sans avoir rappelé que dans le cadre général de notre entretien de ce soir, figure encore parmi les obligations des Naturalistes celle de susciter et même d'assurer la création de nouvelles réserves naturelles partout où des écosystèmes significatifs justifient qu'un échantillon en soit maintenu intact sous un régime de protection ou d'aménagement approprié.

Nous avons jusqu'ici envisagé les aspects négatifs et répressifs de politiques de conservation que pourraient suivre des gouvernements avisés, heureusement alertés, stimulés et guidés par des Naturalistes.

Il est temps d'aborder la face positive du problème, car la conservation se doit surtout d'être active, comme le soulignait une récente allusion à l'œuvre de l'INEAC, rappelant que lutte anti-érosive et restauration de l'humus ne doivent pas revêtir la forme d'actions séparées, se surajoutant à l'agriculture, mais y être incorporées au point d'en faire partie intégrante. Dans le même esprit, l'épuration des eaux ne devrait pas être un fait de l'État, venant après que l'industriel ait pollué, mais aurait logiquement à s'intégrer dans le pro-

céder industriel lui-même. De même, c'est à l'usager du pesticide qu'incombe normalement l'obligation de prendre les précautions nécessaires pour que cet usage limite autant que faire se peut ses effets satellites fâcheux. Les techniques de conservation, quelles qu'elles puissent être, ont désormais à s'inscrire dans les modes d'exploitation eux-mêmes. Et l'aboutissement de cette proposition conduit à la notion, étonnamment récente, de l'aménagement du territoire, cette volonté de mettre de l'ordre dans les occupations de l'espace et les mises en valeur des ressources naturelles, volonté si logique quand on y réfléchit posément, et pourtant exprimée si tard et si faiblement dans notre pays, où tant d'obstacles paralysent encore les quelques fonctionnaires courageux qui s'acharnent à appliquer sur une échelle appréciable la loi du 29 mars 1962...

En bref, la notion de conservation — au sens moderne — des ressources naturelles et du cadre naturel doit désormais être présente dans un très grand nombre de formes d'exploitations qui l'avaient jusqu'ici ignorée. Cette notion de conservation rejoint ainsi celle de productivité qui, comme vous savez, se place au centre du Programme Biologique International auquel tant d'entre vous vont tout naturellement se trouver associés. Et il en résulte une nouvelle et importante responsabilité du Naturaliste.

Ouvrons maintenant, si vous le voulez bien, un avant-dernier chapitre, soulignant le caractère international de beaucoup de problèmes que nous avons examinés ce soir.

L'action de conservation transcende les frontières politiques dans la plupart de ses manifestations. Il en est d'évidentes, comme la vanité de protéger localement, à grand-peine, des oiseaux migrateurs si, par-delà une proche frontière, la tenderie reste autorisée et largement pratiquée. Citons aussi l'impossibilité de forcer un industriel à épurer, à coût élevé, ses eaux usées avant de les déverser dans une rivière si celle-ci parvient chez lui polluée, nauséabonde et couverte d'une épaisse couche de détergents du fait qu'elle vient de quitter un pays voisin où aucune mesure d'épuration n'est imposée.

Mais il est encore des responsabilités beaucoup moins évidentes que sur le plan international des groupes dirigeants portent à l'égard d'équilibres naturels importants, patrimoines communs de la collectivité humaine entière.

Déjà on peut se demander s'il n'y a pas lieu de juger avec une certaine sévérité ce gouvernement d'un pays d'Europe qui avait pris sur lui, il y a une vingtaine d'années, de déclencher en Afrique orientale une vaste campagne de production d'arachides laquelle, faute

d'avoir laissé au Naturaliste le temps d'exprimer ses craintes et ses conseils, tourna court après avoir gaspillé l'équivalent d'un demi-milliard de nos francs et abîmé de grandes étendues de savane.

Aujourd'hui, ce stade est largement dépassé et c'est dans le cadre des programmes d'assistance au Tiers Monde, bilatéraux comme multilatéraux, qu'il faudrait s'inquiéter de savoir si la notion de conservation acquiert progressivement droit de cité.

Une fois encore, les constatations ne sont guère encourageantes.

La démonstration la plus éclatante du contraire me paraît avoir été faite à Genève, au début de 1963, lorsque les Nations Unies réunirent une « Conférence pour l'Application de la Science et de la Technique au bénéfice des régions peu développées ». Quinze cents spécialistes y firent rapport sur les aspects les plus divers de nouvelles possibilités d'application de la Science et de la Technique. Ils délibérèrent sur leurs aspects sociaux, politiques, économiques et financiers. Mais ils oublièrent complètement de consacrer, fût-ce une heure, à examiner si ces innovations ne risquaient pas de compromettre des équilibres, des ressources ou des habitats naturels. Non, la notion de conservation n'a pas encore son droit de cité dans les bureaux de planification et les organes de décision des Nations Unies. Des visites que j'ai effectuées personnellement à New York et à Genève auprès de fonctionnaires ou d'officiels exerçant des responsabilités internationales élevées m'ont hélas convaincu que notre souci leur était étranger, comme il l'était chez les fonctionnaires américains de l'assistance technique que j'ai pu approcher à Washington, au département d'État et à la Maison Blanche, comme il l'était à l'Organisation des États Américains. Il y a bien deux agences spécialisées des Nations Unies, l'U.N.E.S.C.O. et la F.A.O., qui ont marqué un premier éveil d'intérêt au problème global de la conservation, mais elles n'ont pu chacune encore traduire cet intérêt que par quelques projets extrêmement limités autant dans l'espace que dans le temps.

Et pourtant, c'est à l'échelle mondiale, au niveau supérieur des autorités des Nations Unies que pourraient le plus valablement se discuter et se trancher certaines des options les plus graves avec lesquelles se trouve confronté le monde d'aujourd'hui. Comment aborder l'angoissant problème de l'alimentation des six milliards d'hommes que nous serons probablement devenus à la fin de ce siècle ? Faut-il sans réagir laisser librement se développer l'expansion démographique actuellement en cours ? S'il est décidé de ne pas y réagir, va-t-on laisser le Tiers Monde continuer à ruiner ses ressources naturelles parce qu'il est politiquement incapable d'intensifier son

agriculture et que, par conséquent, en l'an 2 000, il ne pourra espérer survivre que s'il a, entretemps, défriché, Dieu sait où, quelques nouvelles centaines de millions d'hectares de terre ? Ne va-t-on pas rechercher un moyen de prélever dans l'Océan des protéines et des graisses à répartir parmi les populations affamées du Tiers Monde, opération tentante dans son principe, mais dont les difficultés, immenses, ne pourraient être valablement attaquées que par les pays développés qui n'y ont pas intérêt ? Quelle politique prépare-t-on pour le jour où il sera possible de désaliniser à bon marché l'eau de mer ? Quelle attitude va-t-on, d'autre part, adopter à l'égard du dilemme paradoxal de la production agricole du monde riche, production déjà surabondante mais qu'il serait possible d'augmenter encore en vue d'aider le Tiers Monde, sans pour autant compromettre la fertilité des sols exploités, car dans ces pays les techniques conservatrices de cette fertilité sont au point et automatiquement incorporées dans les façons culturales ? Qu'envisage-t-on, d'autre part, pour trouver et surtout pour utiliser à l'échelle mondiale des sources de nourritures humaines nouvelles, autres que celles que nous fournissent actuellement nos denrées alimentaires traditionnelles ? Autant de questions que vous vous êtes déjà posées en Naturalistes, au fil de vos méditations personnelles. Autant de questions auxquelles la conservation des ressources naturelles attend avec anxiété que soit apportée une réponse correcte. Mais autant de questions auxquelles cette réponse ne peut être fournie que sur le plan de ce que François Perroux a dénommé une mondialisation de l'économie.

*
* *

Et nous voici à notre dernier chapitre, à l'heure aussi d'énoncer encore d'autres responsabilités nouvelles qui me paraissent se dégager pour les Naturalistes des considérations de ce soir.

Tant sur le plan des principales instances internationales qu'au niveau des gouvernements nationaux, nous avons abouti à la conclusion qu'il devrait y avoir place pour des Naturalistes-conseils — et le moment est venu de les appeler par leur nom spécifique, pour des écologistes — tant dans les bureaux de planning qu'autour des tapis verts où s'élaborent et se lèvent les grandes options mettant en cause les équilibres naturels.

La question se pose alors de savoir si, dans l'éventualité où les autorités décidaient d'associer les Naturalistes à leurs planifications, délibérations et décisions, il existe assez d'écologistes dotés des formations théoriques et pratiques nécessaires pour répondre à semblable hypothétique appel que formuleraient les pouvoirs publics.

En Belgique, il semble bien que la réponse à cette question doive être négative. Nos Universités forment très peu d'écologistes, faute — cercle vicieux — de pouvoir nourrir l'espoir de leur assurer une chance de carrière raisonnable. Dans la plupart des autres pays d'Europe occidentale, la situation n'est que légèrement meilleure, à l'exception du Royaume-Uni où fut mise au point en 1949 une formule qui semble être aujourd'hui parvenue à rompre le cercle vicieux. C'est en 1949, en effet, que fut créée la « Nature Conservancy », organisation puissante, largement dotée en moyens d'action — plus de cent millions de nos francs de budget annuel — à qui furent pratiquement confiées toutes les missions que nous avons ce soir identifiées avec de nouvelles responsabilités des Naturalistes. Dans ses cinq stations de recherches et ses services centraux, la Nature Conservancy occupe aujourd'hui plus de cent écologistes, ce qui lui a permis d'acquérir peu à peu, sous la remarquable impulsion de son Directeur Général Max Nicholson, la capacité scientifique et technique, et aussi l'autorité nécessaires pour rendre à la collectivité anglaise tous les services que nous avons énumérés ensemble il y a un instant. C'est elle qui développe des recherches avec un tel succès qu'en matière de préservation des équilibres naturels les connaissances écologiques sont considérées en avant-garde en Grande Bretagne même par rapport aux États-Unis. C'est elle qui, forte de cet acquis scientifique, gère la grosse centaine de réserves naturelles nationales du Royaume-Uni, dont la plus étendue, Cairn Gorms, couvre plus de 23 500 hectares. C'est elle qui constitue la pépinière d'écologistes nécessaires pour permettre que le gouvernement, alerté par elle chaque fois que le besoin s'en manifeste, dispose à point nommé du rapport approprié ou du naturaliste-conseil capable d'éclairer un débat. C'est elle qui contribue à la rénovation de l'éducation de la jeunesse et qui organise les campagnes de masse en matière de comportement national vis-à-vis des ressources naturelles. C'est elle qui, sur les questions difficiles comme l'amélioration de l'utilisation des insecticides, amorce et conduit les négociations entre producteurs industriels, pouvoirs publics et défenseurs des équilibres naturels, rapprochant les positions plutôt que de les laisser se durcir.

Ma conclusion, quant à la pertinence de la solution « Nature Conservancy », sera catégorique. La formule, certes, a exigé, pour devenir effective, quelque imagination juridique en matière de droit public et administratif, quelque argent aussi, quelques hommes de classe enfin, puis beaucoup de travail.

Mais cette formule n'est pas loin de rencontrer sans en omettre une seule toutes les objections et difficultés que présente la situa-

tion. Et elle a surtout le mérite d'inciter les universités à créer ce naturaliste de type moderne, spécialisé en écologie appliquée, dont chaque société a besoin en nombre croissant, mais à qui doivent être offertes, pour qu'il s'en crée, des possibilités de carrière stable et complète.

Les Nations Unies n'ont pas et auraient besoin d'une « Nature Conservancy ». La Belgique a un urgent besoin de disposer d'une « Nature Conservancy ». Elle pourrait se la constituer, mais à ce jour pratiquement personne n'en a conscience et personne ne l'y pousse. Au contraire, les structures actuelles, fragmentaires et périmées, qui font que les responsabilités belges en matière de « conservation de la nature et des ressources naturelles » sont éparpillées en une sorte d'habit d'Arlequin lilliputien, ont encore des partisans qui étouffent toute initiative tendant à s'inspirer du pourtant édifiant exemple britannique.

Il y a donc chez nous un mouvement d'opinion à créer, peut-être une plate-forme électorale à utiliser, pour répondre à ce besoin nouveau dont nous venons d'analyser l'importance et l'urgence.

Aujourd'hui encore, aucun de nos groupes d'élites ne semble avoir choisi d'en faire « son » combat.

Ce ne sont guère les sociologues ni les géographes, encore moins les économistes ou les planificateurs chez qui mon appel ait jusqu'ici trouvé écho.

Seuls vous, Messieurs les Naturalistes, êtes à la fois à même de mesurer l'ampleur du danger et de sentir peser sur vos épaules, parce qu'il n'y a personne d'autre pour l'assumer, l'obligation de sortir de vos laboratoires afin d'entreprendre une croisade qui n'a que trop tardé.

Bibliothèque

Nous avons reçu :

- Natur und Museum*, Bd. 95, n° 5, 1965.
Tierische Parasiten der Nashörner — Die Schlangemimikry einer südamerikanischen Schwärmerraupe — Ein Volksbild des Mammuts...
- Id.*, Bd. 95, n° 6, 1965.
Tenerife und seine Farne — Unbekannter Vogel Stelzenkrähe — Chemisch-physikalische Prozesse im Innern des baltischen Bernsteins...
- Id.*, Bd. 95, n° 7, 1965.
Erdpyramiden in Südtirol — Die blaue Schwimmkrabbe, ein Neubürger im Mittelmeer — Reise-eindrücke von der USA, I...
- Id.*, Bd. 95, n° 8, 1965.
Der Thermostat der Fledermäuse — Wenig bekannte « Seitenwinder » unter den Wüstenottern Asiens — Limikolenzug im Binneland — Korallen im Golf von Neapel...
- North Queensland Naturalist* (the), juillet 1965.
N. Q. Coleoptera — Thier food and host plants — Ingenious propagation — Rainforests...
- Parcs nationaux*, n° 3, 1965.
L'Ermite du Resteinge — Excursion dans la région de Florenville — Inauguration du Vague des Gombets...
- Pêcheur belge* (le), n° 12, 1965.
S.O.S. eau — Traitement des eaux usées — Voilà pourquoi on pollue les eaux...
- Publicaties van het natuurhistorisch genootschap Limburg*, Reeks XIII.
Eigenschappen van het water in Zuid-Limburg — On the hibernation of bats in a marl-cave — Haaientanden uit de fosforietlaag aan de basis van het Oligoceen in Overijsel en Gelderland...
- Publicaciones del Instituto de biología aplicada*, T. 39, 1965.
Distribucion, ecologia y biocenosis de los Odonatos ibericos — Hemipteros de Malloca — Tecamebas muscicolos de Tenerife...
- Revue verviétoise d'histoire naturelle*, n° 10, 11, 12, 1965.
Éclosions retardées d'*Eriogaster lanestris* L. — Élevage et sacs en plastique — Note sur l'Hydrobiologie...
- Schweizer Naturschutz*, n° 6, 1965.
Die Schifffahrtsfrage in parlamentarisch-politischer Sicht — Das Jahr des Rehes — Le livre de l'année : J. DORST : *Avant que nature meure...*
- Terre et la Vie* (la), n° 4, 1965.
Étude d'une population d'oiseaux dans une garrigue méditerranéenne — Les critères d'âge chez les Reptiles — Méthodes quantitatives d'analyse du peuplement d'un milieu herbacé...
- Vie et milieu*, T. 16, fasc. 1 A, 1965 (biologie marine).
Recherches sur la reproduction et le cycle sexué de quelques Phéophysées — Sur la présence en Méditerranée du genre *Miracia* DANA — Nouveau microbiotope pour un polychète du genre *Polydora* : la cavité columellaire d'un Gastropode du genre *Gibbula*...

Zeepaard (het), n° 7, 1965.

Natuurbeschermingsproblemen rond de Waddenzee — *Armadillidium album* op Vlieland — Massale ontwikkeling van *Coscinodiscus concinnus*
SMITH...

D. MORRIS : *The Mammals, a guide to the living species*. Un volume relié de 448 pages, illustré de 300 photographies. Éditeur : Hodder and Stoughton, Warvick Lane, Londres EC4. Prix : 63 sh.

L'ouvrage de D. MORRIS, conservateur des Mammifères de la Zoological Society de Londres, est d'abord un catalogue systématique de tous les Mammifères actuels. Chacune des espèces est dénommée en latin et éventuellement en anglais ; l'aire qu'elle occupe est définie. Dans chacune des familles, l'auteur choisit quelque types qui sont décrits de façons plus détaillée et qui sont représentés par d'excellentes photographies. Celles-ci, au nombre de 300, donnent ainsi un aperçu sur l'ensemble de la Classe. L'ouvrage rendra de réels services aux étudiants en zoologie et à toutes les personnes qui s'intéressent aux Mammifères.
C. V.D.B.

DAVIS et CULLEN : *The identification of flowering plant families*. Un volume de 120 pages avec 50 figures ; prix 12 sh. 6 p. Editeur : Oliver et Boyd, Londres.

Une vingtaine de pages sont d'abord consacrées à préciser les termes qui seront employés dans les clés qui suivent. Celles-ci concernent environ 260 familles, c.-à-d. toutes les familles spontanées ou cultivées dans les régions tempérées de l'hémisphère boréal. Divers recouvrements sont possibles dans le cas des familles peu homogènes. En général, les familles sont envisagées de façon plutôt « conservatrice » et leur émiettement exagéré est évité.

L. D.

QUELQUES PUBLICATIONS VENDUES A NOS MEMBRES

Actualité de Darwin , par J.-J. SYMOENS, R. LAURENT, J. BOULLON et R. RAS-MONT	80
Introduction à l'étude de la pédofaune , par C. MOREAU	20
Pesticides, biocénoses et chaînes trophiques , par J. L. RAMAUT	60
L'eau et quelques aspects de la vie , par M. DE RIDDER	40
Les Animaux filtrants , par P. VAN GANSEN	65
Bryozoaires marins et fluviatiles de la Belgique , par K. LOPPENS, 2 ^e éd.	10
Dissection de quatre Animaux de la mer. Le Calmar, la Raie, la Plie, l'Anguille , par P. VAN DEN BREEDE et L. PAPYN	60
Les Migrations des Oiseaux , par M. DE RIDDER	50
Faune élémentaire des Mammifères de Belgique , par J.-P. VANDEN EECKHOUDT (ouvrage adopté par le Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen)	20
Initiation à la Paléobotanique stratigraphique de la Belgique et notions connexes , par F. STOCKMANS (édition conjointe du Patrimoine de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique et des Naturalistes Belges)	100
Flores anciennes et climats , par F. STOCKMANS et Y. WILLIÈRE	50
Initiation à la Mycologie , par P. PIÉRART, 2 ^e éd.	65
Champignons. Notions élémentaires , par H. BRUGE	30
Les Amanités , par P. HEINEMANN, 3 ^e éd.	30
Les Bolétinées , par P. HEINEMANN, 4 ^e éd.	25
Les Lactaires , par P. HEINEMANN, 2 ^e éd.	20
Les Russules , par P. HEINEMANN, 4 ^e éd.	30
Esquisse de la Géographie botanique de la Belgique , par C. VANDEN BERGHEN, et Premières indications sur les relations entre les Champignons et les groupements végétaux de Belgique , par P. HEINEMANN et F. DARIMONT	20
Itinéraires botaniques en Espagne et au Portugal , par L. DELVOSALLE et J. DUVIGNEAUD	70
La végétation terrestre du littoral de l'Europe occidentale , par C. VANDEN BERGHEN	65
Géologie de la Belgique. Une introduction , par A. LOMBARD, avec une carte géologique de la Belgique au 1 : 600 000, par P. DE BÉTHUNE	120

Pour se procurer ces ouvrages, il suffit d'en verser la valeur au C.C.P. 2822.28 des « Naturalistes Belges », 20, avenue De Roovere, Bruxelles 8. Les frais de port sont compris dans les prix indiqués.

LES NATURALISTES BELGES A.S.B.L.

Local : 31 rue Vautier - Bruxelles 4.

PROGRAMME DES PROCHAINES ACTIVITÉS

Dimanche 17 juillet. Excursion biologique en forêt de Meerdael et aux étangs de Rhode-Sainte-Agathe, dirigée par M. BRACKE. Voyage en autobus. Rendez-vous à 9h10 devant l'entrée de la gare du Quartier Léopold. Emporter vivres, boissons, ainsi que des bottes en cas de pluie. Retour à Bruxelles vers 19h. Aucune inscription n'est requise pour cette excursion.

Toussaint. L'excursion de la Toussaint aura lieu, comme annoncé, dans le Kent et dans le Sussex, du dimanche 30 octobre au mercredi 2 novembre : biologie (ornithologie, botanique, géologie), littoral de la région de Douvres, Dungeness, Eastbourne, le Weald, Cantorbéry...

Départ en train à 8h13 à Bruxelles-Midi ; arrivée à Douvres à 13h40.

Retour : Douvres 13h ; Bruxelles-Midi à 18h04.

Prix : environ 1850 F, comprenant : train et bateau aller et retour, la demi-pension dans un bon hôtel, les transports en car. Pour le repas de midi, il y a possibilité de le prendre sur le bateau le premier et le quatrième jour ; l'hôtel peut fournir un panier repas pour les deuxième et troisième jours à 6 sh chacun.

Le nombre des participants est limité à 32 personnes. Les membres intéressés par ce voyage sont priés de verser un acompte de 500 F au C.C.P. 24 02 97 de L. DELVOSALLE, 25, avenue des Mûres, Bruxelles 18, avant le **10 septembre**. Des instructions détaillées seront envoyées ultérieurement aux inscrits.

Avis

En raison des vacances, le service de vente des publications sera suspendu du 15 au 31 juillet.

Notre couverture

La digitale pourpre, *Digitalis purpurea* L., est une plante bisannuelle des forêts à humus acide. Elle apparaît, souvent en masse, après le passage des bûcherons.

(Photo M. DE RIDDER).